

- JOURNAL MUNICIPAL -



D É C E M B R E 2 0 2 1

Saint-Georges-d'Hurtières



Sommaire

- 01 **Edito**
- 02 **L'Équipe Municipale**
- 03 **Les Employés Communaux**
- 04 **Les Commissions :
Réalizations et Projets - Les Budgets**
- 05 **Mots Mêlés**
- 06 **Les Réunions**
- 07 **Culture et Vie Sociale**
- 08 **Les Associations Communales**
- 09 **Clins d'Œil**
- 10 **Les Acteurs de La Vallée**
- 11 **Les Acteurs sur La Commune**
- 12 **Info Pratiques**
- 13 **Etat Civil**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

André BRUNET (Maire)

RÉDACTION :

Joselyne BOLLON - Aurore COMBET - Véronique VELASCO
Sandrine BUET - Thierry PASCAL - Jessica MARTINI (Secrétariat)

RELECTURE - CORRECTION - INTERVIEW - MOTS-MÊLÉS :

Delphine BERTAUX - Entreprise LA MESSAGÈRE

MISE EN PAGE ET IMPRESSION :

IMPRIMERIE SALOMON - Saint-Jean-de-Maurienne

TIRAGE :

300 Exemplaires

CRÉDIT PHOTOS :

Secrétariat de Mairie - Élus - Les Associations Participantes
Delphine BERTAUX - Thierry PASCAL - Raphaël SANDRAZ Journaliste
Photographies Libres de Droits



01 Edito

2021 s'est achevé. Deuxième année de mandat pour les conseillers que vous avez élus et qui ont été très rapidement confrontés à l'épreuve du feu. Les chantiers ont été nombreux et de grande ampleur. Je vous présente un rapide résumé des principaux projets menés par la municipalité de 2021.

- La crise sanitaire avec sa 2^{ème} vague, sa 3^{ème} vague... Protocole des services publics et puis le passe sanitaire...

- La construction de la nouvelle école. Déjà trop petite ! Et donc le lancement de la construction d'une 4^{ème} classe avec les aléas du marché dû à la pandémie.

- Au Chef-lieu et dans les hameaux alentour, aboutissement et démarrage en 6 mois de travaux importants et essentiels :

- Mise aux normes des 3 km de réseau d'assainissement.
- Mise en souterrain des réseaux électriques et Télécom.

- La réalisation de la nouvelle scénographie du Grand Filon, désormais Musée du Fer et, cerise sur le gâteau, des aides financières conséquentes pour le fonctionnement à hauteur de 58 000 €, versées par la Communauté de Communes Porte de Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne, le Département de la Savoie et la Région Auvergne Rhône Alpes.

- Finalisation et pose de l'adressage.

- Première tranche des travaux pour la rénovation du Gîte de Rochebrune et de l'Aire de pique-nique de la Chapelle à Rampeau.

- Construction du local technique pour le rangement du matériel des associations afin de faciliter la logistique lors de l'organisation des animations.

- Entretien et réfection de la voirie communale.

- Remplacement du matériel informatique du secrétariat de mairie, pose d'un vidéo projecteur et d'un écran dans la salle du conseil municipal.

- Nous avons démarré les réunions des hameaux et organisé 2 réunions publiques avec les habitants concernés par les travaux d'assainissement et les riverains du futur lotissement de Plan la Tour, ainsi qu'une réunion avec les Présidents d'association pour l'achat de matériel en commun.

- À la Minière, aménagement d'une aire de bivouac. Au musée de l'École, sécurisation et rénovation du mur de la cour. Ces travaux ont été financés en totalité par la Communauté de Commune Porte de Maurienne.

- Et bien entendu la gestion courante, c'est une source de travail et de soucis pour nous, élus, car il faut continuellement revoir les dossiers, les ajourner, les reporter, les reprendre...

Dans un contexte de crise, je suis convaincu que l'échelon local reste essentiel. Il est un lien irremplaçable qu'il est souhaitable de maintenir au centre des décisions. Le premier service de proximité est notre Mairie.

Notre devoir est de rassembler pour avancer collectivement et toujours mieux vivre ensemble.

Je veux très sincèrement remercier tous les élus pour leur engagement, chacun à son niveau, au service de la Commune et de l'intercommunalité ; tous les agents communaux qui par leur travail efficace, leur disponibilité et leur implication font honneur au service public.

Je félicite tous les responsables et bénévoles qui jouent un rôle essentiel dans la vie associative. Elle est un maillon fort de la vie de notre commune. Les bénévoles font vivre les valeurs de la vitalité, du travail et de la convivialité. Ces principes sont le fondement de toutes les actions durables.

J'ai une pensée pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés et en particulier pour notre ami Jean-Pierre Blanc qui était employé communal de 1981 à 2009.

Le lien social dans les villages a tendance à se dilater et n'est plus aussi fort ni aussi naturel qu'autrefois. Pour cela j'invite tous les habitants à participer activement à la vie de la commune dans son ensemble.

À vous tous qui lisez ce bulletin, au nom du conseil municipal et au nom des salariés de la commune, j'adresse nos vœux les meilleurs pour 2022.



Le Maire,
André BRUNET





Interview du Maire, André BRUNET

Quelle est votre feuille de route pour ce mandat ?

La feuille de route de la municipalité que j'ai proposée a trois axes principaux. Notre principale volonté est celle d'une commune très agréable à vivre. Pour cela, nous souhaitons notamment mieux valoriser nos atouts. Enfin, notre action est fondée sur un travail d'équipe avant tout.

Quelle est la place de Saint-Georges-d'Hurtières dans les structures intercommunales ?

Nos élus sont fortement présents dans ces instances, comme la Communauté de Commune de Porte de Maurienne, Espace Belledonne, le Syndicat Intercommunal Scolaire et Périscolaire des Hurtières, le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) et le Syndicat du Pays de Maurienne. Les échanges sont nourris et constructifs. Ces structures intercommunales sont un excellent outil de développement local.

Il y a eu beaucoup de travaux au centre du village en 2021. De quoi s'agit-il ?

Les travaux importants en cours cette année ou prévus en 2022 concernent : La mise aux normes de l'assainissement, l'enfouissement des réseaux de télécommunication, la création de places de parking, la construction du groupe scolaire, le lancement du lotissement de Plan la tour Dessus, la rénovation thermique des bâtiments communaux, la sécurisation dans l'agglomération pour les piétons et le renouvellement des éclairages.

Nous avons aussi le projet de mettre en valeur l'ancienne remise des pompes à incendie datant de 1901 au Chef-lieu.

La crise sanitaire a limité les occasions de rencontre avec les habitants.

Quelles solutions avez-vous trouvées ?

Nous avons commencé à organiser des réunions de hameaux. Les participants ont été nombreux et nous les en remercions. La convivialité était au rendez-vous et les échanges ont été constructifs. L'appel à projets proposé aux habitants en 2020 a également eu beaucoup de succès et les propositions d'embellissement de certains lieux des villages sont à l'étude. Encore merci à tous pour vos contributions. J'en profite également pour vous informer que le site internet de la Mairie sera entièrement refondé en 2022.

Interview Delphine BERTAUX, la Messagère.

Interviews des adjoints



• **1^{er} adjoint : Monsieur Thierry PASCAL**

Avez-vous un rôle de délégué dans une structure intercommunale, et laquelle ?

Je suis délégué au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP). Cela me permet d'avoir une vision globale de tous les réseaux d'eau de toutes les communes concernées. La gestion de l'eau est un enjeu essentiel.

Quels ont été pour vous les plus beaux moments de la vie de la municipalité en 2021 ?

À l'échelle de notre village, l'obtention des financements pour les travaux d'assainissement a été un moment important de l'année. Le lancement des travaux au début de l'été a été un autre temps fort.

Qu'est-ce qui vous motive dans votre rôle d' élu ?

En tout premier lieu, mon attachement profond à la commune.

Ensuite, la cohésion de l'équipe municipale.

Nous fonctionnons dans l'échange et la fluidité, ce qui rend le travail agréable. Le temps que chacun donne pour la collectivité est un moteur essentiel à la vie



des petites communes. Cette dynamique collective et positive au sein du Conseil municipal est stimulante. Les idées pour améliorer la vie dans le village sont nombreuses, c'est motivant.

Le revers de la médaille est que l'engagement d'adjoint représente une lourde tâche. C'est une mission qui nécessite énormément d'énergie. Il est difficile de trouver un équilibre entre la vie professionnelle, la vie personnelle et la vie d' élu.

Interview Delphine BERTAUX, la Messagère.

• **2^{ème} adjoint : Monsieur Denis DURUISSEAU**

Quels ont été pour vous les plus beaux moments de la vie de la municipalité en 2021 ?

La cérémonie de l'inauguration de l'aire de pique-nique de la Chapelle à Rampeau et du local technique qui a eu lieu fin août a été un beau moment de retrouvailles. Un espace de rencontre et de jeu se construit progressivement en face de la nouvelle école. Nous souhaitons développer le lien social au cœur du village.

J'ai aussi beaucoup apprécié les échanges constructifs qui ont eu lieu avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) au sujet du futur lotissement de Plan La Tour. Nous voulons prévoir un cheminement piéton, là encore pour faciliter les rencontres.

Qu'est-ce qui vous motive dans votre rôle d' élu ?

Je suis épanoui dans mon travail d' élu, grâce à la confiance qui règne dans l'équipe municipale, l'ambiance est saine et constructive. À mon départ en retraite, prévu à la fin de l'été 2022, je vais pouvoir m'engager encore plus, car je manque de temps actuellement.

Ce qui me plaît beaucoup aussi, ce sont les échanges avec les habitants de la commune, comme nous avons pu les vivre lors des réunions de hameaux. Certains de ces hameaux sont isolés géographiquement, c'est un plaisir de rencontrer leurs habitants.

Interview Delphine BERTAUX, la Messagère.

• **3^{ème} adjointe : Madame Joselyne BOLLON**

Avez-vous un rôle de déléguée dans une structure intercommunale, et laquelle ?

Je suis Vice-Présidente du Syndicat Intercommunal Scolaire et Périscolaire des Hurtières (SISPH) et déléguée de la commune à Espace Belledonne. Cette structure fédère les acteurs publics et privés du territoire de toute la chaîne de Belledonne, de l'Arc à la Romanche. Espace Belledonne aide les communes, les communautés de communes et les privés dans divers projets.

Quel bilan faites-vous de votre rôle d'adjointe au Maire, un an après votre élection ?

Il est toujours intéressant de gérer les projets dont je suis chargée et d'être informée de l'ensemble des actions en cours. Gérer une commune, c'est comme gérer une entreprise, la lourdeur administrative en plus. Il faut préparer et suivre des dossiers volumineux, mais la commune ne pourrait pas investir autant sans les aides de l'état. Nous consacrons beaucoup d'énergie à ces dossiers de demande, mais les financements nous permettent de réaliser de beaux projets.

Qu'est-ce qui vous motive dans votre rôle d' élue ?

En premier lieu, mon intérêt pour les sujets qui concernent la commune et mon engagement envers l'équipe municipale. Il faut être passionné et plein d'énergie pour mener à bien toutes les tâches. Finalement, on apprend beaucoup et on acquiert énormément de connaissances.

Interview Delphine BERTAUX, la Messagère.

Interviews et reportages des conseiller(e)s :



• **Madame Aurore COMBET**

Avez-vous un rôle de déléguée dans une structure intercommunale, et laquelle ?

Je suis déléguée au Syndicat Intercommunal Scolaire et Périscolaire des Hurtières (SIPDH), à l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) et à l'Association d'Animation Cantonale d'Aiguebelle (ACA). L'ACA est très dynamique et mène énormément de projets. Un des beaux projets de cet automne est la fête du jeu, qui réunit beaucoup de participants.

Quel bilan peut-on faire des commissions, un an après leur création ?

Chaque élu s'investit dans certaines commissions, afin de se concentrer sur certains domaines spécifiques. Cette répartition des tâches permet à chacun de se focaliser sur ses missions et de les réaliser au mieux.

Qu'est-ce qui vous motive dans votre rôle d' élue ?

Le respect du travail effectué par chaque conseiller. La cohésion, l'entraide et la participation de chacun sont importantes pour avancer.

Interview Delphine BERTAUX, la Messagère.



• **Madame Véronique VELASCO**

Quels ont été pour vous les plus beaux moments de la vie de la municipalité en 2021 ?

En tant que référente seniors et personnes âgées, je suis allée offrir des colis de fin d'année aux personnes âgées de la commune. C'était un moment fort de rencontre et d'échanges, avec beaucoup d'émotion.

Avez-vous un rôle de déléguée dans une commission intercommunale, et laquelle ?

Je membre du Conseil d'Administration de l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) et du projet de création de la future maison de santé à Val d'Arc. La question de la prise en charge des personnes âgées est vaste et cet engagement d'élue me permet de voir d'autres facettes de ce sujet que celles que je vois dans mon activité professionnelle, à l'EHPAD d'Aiguebelle. La création de la maison de santé sera quant à elle un grand plus pour la vie locale.

Quel bilan peut-on faire des commissions, un an après leur création ?

Les commissions nous demandent du temps, mais malgré nos plannings chargés, on arrive toujours à dégager du temps pour s'investir dans les projets. La bonne entente dans l'équipe municipale nous donne de l'énergie. Les projets ont permis aux habitants qui le souhaitent de se porter bénévoles pour des chantiers participatifs (ou corvées, selon l'appellation habituelle ici). Cela a permis d'avancer certains projets avec plus d'efficacité et de convivialité. Lecteurs de ce bulletin, si vous souhaitez contribuer à la vie communale, contactez la mairie et nous vous solliciterons selon les chantiers prévus.

Interview Delphine BERTAUX, la Messagère.

• **Madame Sandrine BUET**

Quels ont été pour vous les plus beaux moments de la vie de la municipalité en 2021 ?

J'ai adoré distribuer les colis de fin d'année aux personnes âgées. Elles ont été très touchées et on a partagé de vrais moments de bonheur.

Avez-vous un rôle dans une commission municipale, et laquelle ?

Cette année, je gère notamment le recensement du cimetière, une tâche qui demande du temps et de la précision. Une fois celui-ci réalisé, j'aimerais apporter quelques modifications et la première qui me tient à cœur, c'est l'embellissement du jardin du souvenir.

Qu'est-ce qui vous motive dans votre rôle d'élue ?

J'aime mon village et savoir ce qui s'y passe. Je participe à plusieurs projets (fleurissement, transport

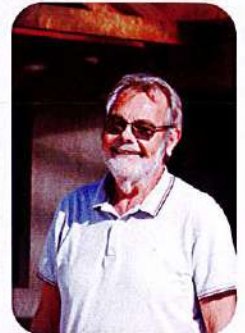
scolaire, cimetière...) et ça me plaît. Les échanges avec l'équipe municipale sont fructueux et constructifs. Malheureusement, mon activité professionnelle fait que je ne peux pas être présente autant que je le voudrais.

Interview Delphine BERTAUX, la Messagère.

• **Monsieur Daniel BOUVIER**

Daniel, vous participez à la gestion des chantiers de construction dans la commune.

Pouvez-vous nous parler de la construction de la nouvelle école ?



Tous les jeudis, je participe aux réunions de suivi du chantier, puis je fais un rapport à l'ensemble de l'équipe municipale. Le chantier s'est déroulé pendant toute l'année 2021. Suite à des imprévus au niveau du drainage, le calendrier initial a pris un peu de retard. Selon les prévisions lors de la rédaction de cet article, la nouvelle école devrait être ouverte à la rentrée de septembre 2022.

Entre le moment où le projet de construction a été lancé et aujourd'hui, la population a augmenté dans les Hurtières, si bien qu'il est maintenant nécessaire d'ajouter une quatrième classe. Un nouveau financement a été obtenu et cette classe supplémentaire est maintenant couplée au premier projet. Pour l'ensemble du bâtiment, la méthode de chauffage sera la géothermie.

L'autre grand chantier 2021 est la rénovation des réseaux d'assainissement au centre de la commune. En quoi consiste ce chantier ?

Ce projet est né du constat que la station d'épuration de La Combe pouvait encore accueillir les eaux usées d'une centaine d'habitants supplémentaires. Il a été décidé de mettre aux normes l'assainissement du centre de la commune : les eaux usées sont récupérées en amont des fosses septiques individuelles et sont dirigées vers la station d'épuration pour y être traitées. Il s'agit d'un progrès important pour la qualité de l'eau et de l'environnement.

Les travaux du chef-lieu concernent aussi l'enfouissement des câbles, pour un panorama encore plus beau courant 2022.

Interview Delphine BERTAUX, la Messagère.



• **Messieurs :**
Yannick GERBAUD
Jonathan SEMILON



Messieurs Yannick GERBAUD et Jonathan SEMILLON, peuvent être qualifiés de bras droits pour la gestion.

Monsieur Yannick GERBAUD en tant qu'élus, s'investit presque au quotidien avec les agents techniques. En tant qu'agent des services techniques dans la commune voisine, il partage volontairement ses

compétences au niveau de la voirie, du déneigement, de l'entretien des bâtiments.

Monsieur Jonathan SEMILLON, l'enfant du pays, une connaissance du territoire Djoudge ! Une aide précieuse pour l'entretien des pistes forestières, pour l'affouage, mais également pour les animations et commémorations sur la commune. Il mêle également ses compétences professionnelles à sa vie d'élus, en donnant son avis sur les travaux en cours.

03 Les Employés Communaux

LES EMPLOYÉS DE MAIRIE



Les Agents Administratifs

- Jessica MARTINI - Agent administratif
- Guillaume NANTAS - Secrétaire de Mairie

Acquisition d'équipements informatiques :

- Amélioration des diffusions visuelles en salle du Conseil avec les installations d'un vidéo-projecteur et d'un écran suspendus.

- Remplacement de deux ordinateurs devenus obsolètes (postes de travail des agents)
- Achat d'un photocopieur

Le montant TTC de ces acquisitions s'élève à 8 300 € TTC subventionné à hauteur de 1 000 € TTC par le Département de la Savoie (achat du vidéo-projecteur et de l'écran). Soit un reste à charge pour la commune de 7 300 € TTC.

Les Agents Techniques



Ludwig TIBY



Jordan PASCUAL



Enzo VARD
 Employé temporaire : renfort



Kunthea TOMASINO agent technique : entretien des bâtiments et Roselyne BRUNET agent technique : entretien des bâtiments et gestion des gîtes.

LE PERSONNEL DU GRAND FILON



De gauche à droite :

Madame Hang CAN (saisonnière),
 Monsieur Stanislas GODARD (saisonnier),
 Monsieur Philippe Chapuis (Directeur),
 Monsieur Jean MONNET (Saisonnier).



Bruno CORBIN :
 Bénévole GRAND FILON
 Laëticia LEONARD :
 Vacataire GRAND FILON



LES COMMISSIONS MUNICIPALES					
	1 ^{re} COMMISSION	2 ^e COMMISSION	3 ^e COMMISSION	4 ^e COMMISSION	COMMISSION FINANCES
MEMBRES	THIERRY PASCAL	DENIS DURUISSEAUX	JOSELYNE BOLLON	LE MAIRE	LE MAIRE
	DANIEL BOUVIER	DANIEL BOUVIER	AUORE COMBET	THIERRY PASCAL	THIERRY PASCAL
	JONATHAN SEMILLON	YANNICK GERBAUD	VÉRONIQUE VÉLASCO	DENIS DURUISSEAUX	DENIS DURUISSEAUX
	SANDRINE BUET	CLEMENT BERLIOZ	CLEMENT BERLIOZ	JOSELYNE BOLLON	JOSELYNE BOLLON
			SANDRINE BUET	SANDRINE BUET	
				VÉRONIQUE VELASCO	
COMPÉTENCES	FORET	TRAVAIL AGENTS TECHNIQUES	ÉCOLE	TOURISME	FINANCES
	AGRICULTURE	VOIRIE	AFFAIRES SCOLAIRES	PATRIMOINE	EMPLOIS ADMINISTRATIFS
	PISTES FORESTIÈRES	ENTRETIEN DES BÂTIMENTS	AFFAIRES SOCIALES	SENTIERS DE RANDONNÉES	EMPLOIS TECHNIQUES
	GESTION DES COURS D'EAU	GESTION DES DÉCHETS	BULLETIN MUNICIPAL	ENVIRONNEMENT	ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
	ASSAINISSEMENT	ÉCLAIRAGE PUBLIC	BIBLIOTHÈQUE	GRAND FILON	
	URBANISME		FLEURISSEMENT	GÎTES COMMUNAUX	
	CIMETIÈRE		ACTIVITÉS CULTURELLES	ANIMATIONS	
	CÉRÉMONIES				
	SÉCURITÉ				
	SDIS				

Le nouveau conseil Municipal a souhaité que des commissions extra-municipales soient créées. Elles pourront, à leur convenance, inviter à titre d'expert ou professionnel des personnalités extérieures. Le nouveau conseil municipal a saisi cette opportunité afin de créer une nouvelle dynamique impliquant la population.

Ces commissions extra-municipales doivent être un lieu d'émergence de projets locaux, de dialogue, de débat, de proposition afin d'éclairer et d'enrichir le processus décisionnel du Conseil Municipal. Chaque commission se réunit au moins une fois par an et chaque fois que cela semble nécessaire.



	FORET-AGRICULTURE	SENTIERS DE RANDONNÉES	ANIMATION	TOURISME
MEMBRES ÉLUS	THIERRY PASCAL	LE MAIRE	LE MAIRE	LE MAIRE
	DANIEL BOUVIER	THIERRY PASCAL	TOUS LES CONSEILLERS	THIERRY PASCAL
	JONATHAN SEMILLON	DENIS DURUISSEAUX		DENIS DURUISSEAUX
	SANDRINE BUET	JOSELYNE BOLLON		JOSELYNE BOLLON
		SANDRINE BUET		SANDRINE BUET
		VÉRONIQUE VELASCO		VÉRONIQUE VELASCO
AUTRES MEMBRES	AGRICULTEURS	CORINNE ET PATRICE PIETREMONT	ASSOCIATIONS COMMUNALES	RESPONSABLES D'ACTIVITÉS OU ENTREPRISES TOURISTIQUES DE LOISIRS
	EXPLOITANTS FORESTIERS	FRANCKIE LECHEVALLIER		HÉBERGEURS
	ARTISANS DU BOIS	JOËLLE BERTOLINI		RESTAURATEURS
		PATRICK ROBIN		RESPONSABLE GRF
		GUILLAUME DUVAL		
		JORDAN PASCUAL		
		DAVID PILLET		
		CÉCILE DUFRENEY		
MEMBRES EXPERTS/ PROFESSIONNELS	ONF			OT PORTE DE MAURIENNE
	GROUPEMENT DES SYLVICULTEURS DES HURTIÈRES			CHARGÉE DE MISSION COM COM
	CHAMBRE D'AGRICULTURE			ESPACE BELLEDONNE
	OFB (ex ONC)			SPM
	CONSERVATOIRE ESPACES NATURELS			

RESPONSABLES MATÉRIEL D'ANIMATION :

JONATHAN SEMILLON, YANNICK GERBAUD ET CLÉMENT BERLIOZ

RESPONSABLES APPROVISIONNEMENT COURSES POUR FÊTES ET CÉRÉMONIES :

JONATHAN SEMILLON ET YANNICK GERBAUD

RESPONSABLES FLEURISSEMENT :

SANDRINE BUET ET VÉRONIQUE VELASCO

Décidé par délibération du 25/05/2020



Les membres :

**Monsieur Thierry PASCAL,
Monsieur Daniel BOUVIER,
Monsieur Jonathan SEMILLON,
Madame Sandrine BUET**

L'ASSAINISSEMENT

Nous tenons par cet article à remercier les habitants pour leur patience au cours de ces importants travaux dans le chef-lieu de la commune. De gros travaux qui sont bienfaisants pour la qualité de notre commune et confortables pour les habitants du chef-lieu.

L'avancement des travaux est conforme aux prévisions. La majorité des bénéficiaires ont la pertinence de se raccorder au fur et à mesure de la pose des regards de branchement. Il est sage de raccorder son habitat pendant la durée du chantier. Une fois que tout sera terminé, on pourra oublier tout ce dérangement. Nous vous rappelons que la facturation de la Participation au raccordement à l'Assainissement Collectif (PAC) est éditée à chaque propriétaire dès que le regard de branchement en limite de propriété est posé.

La pose des réseaux secs avance également très bien. Les branchements effectifs des habitations se feront dans un deuxième temps. L'éclairage public à LED sera plus économique et configurable pour optimiser la luminosité nocturne.

Au cours des travaux, la vieille conduite d'eau potable au centre du chef-lieu n'a pas supporté les vibrations des pelles mécaniques. La détermination des élus, la motivation du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) Porte de Maurienne et le soutien de Monsieur le Sous-Préfet ont permis de débloquer une enveloppe permettant le remplacement de ce tronçon de conduite, des vannes et branchements associés. Le montant estimatif des travaux est de 146 000 €.

La création du nouveau parking de la mairie modifie grandement le paysage en contrebas de l'Eglise. La remise en état finale de ce secteur offrira un plus grand espace pour les visiteurs de la mairie. Les conducteurs de véhicule électrique y

trouveront une borne de recharge rapide à disposition. La voirie desservant le hameau des Justs sera redessinée avec un tracé offrant une circulation plus aisée.

En conclusion de cette fin d'année, merci à tous de votre compréhension et de votre soutien à la modernisation de notre belle commune.

**URBANISME**

Une commission communale qui ne manque pas d'animation !

Nombreux sont les dossiers réceptionnés régulièrement en mairie. Du permis de construire à la déclaration préalable en passant par les certificats d'urbanisme, le travail demandé au traitement des dossiers est énergivore pour le personnel administratif de la mairie.

Le bilan de cette année amène la commission communale en charge de l'urbanisme à souligner quelques recommandations.

N'oubliez pas votre déclaration de fin de travaux. Elle atteste la conformité de votre habitation avec la réglementation. Ce document est obligatoire en cas de cession d'un bien.

N'hésitez pas à régulariser vos situations et réalisez vos travaux dans les règles d'urbanisme. Cela peut paraître lourd et coûteux mais au combien utile. Trop nombreux sont les sujets traités en mairie pour ordonner une situation « bancale » récente ou ancienne créée par un propriétaire. Les situations irrégulières bloquent la vente des biens et engendrent des conflits de voisinage. Ces démarches coûtent cher en temps et en argent à tous.



L'arrivée de nouveaux habitants, les ventes de terrain, les constructions nouvelles font l'objet de nombreux dossiers d'urbanisme.

Avant toute demande de Déclaration Préalable ou Permis de construire, veuillez prendre contact avec le secrétariat de Mairie afin de :

- faire le point sur votre demande,
- identifier le formulaire administratif CERFA correspondant,
- déterminer le nombre de dossiers à nous remettre.

Un gain de temps à la fois pour vous, pétitionnaire, et pour le secrétariat.

Nous vous préconisons également de vous rendre sur le site internet :

www.service-public.fr

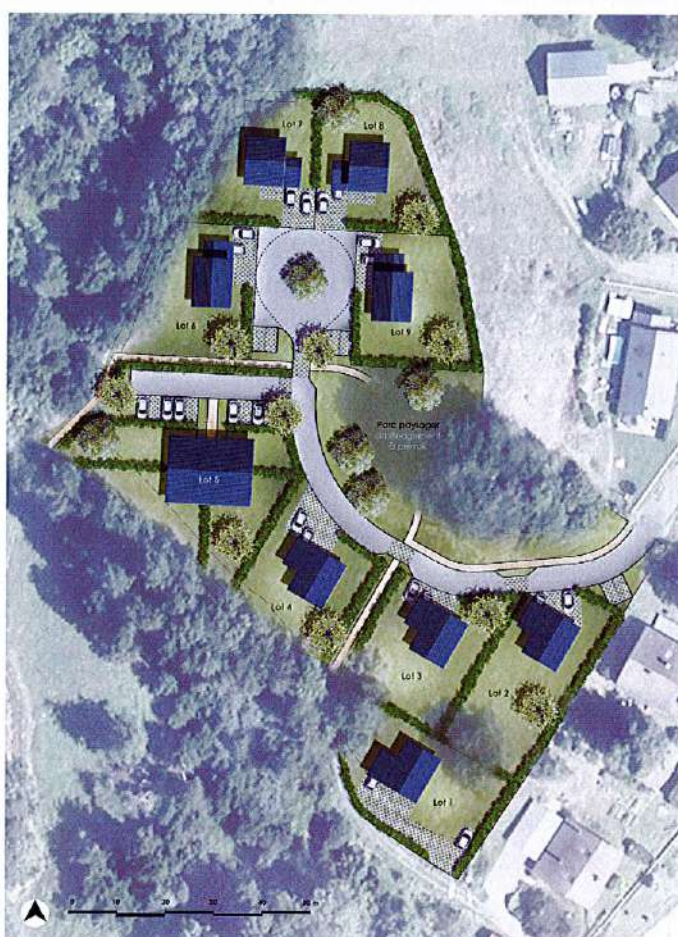
Voici un comparatif des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées ces deux dernières années :

	2020	2021*
PERMIS DE CONSTRUIRE	6	11
PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF	1	3
DÉCLARATIONS PRÉALABLES	26	22
CERTIFICATS D'URBANISME	23	45

*données sur une année non complète : Janvier 2021 à fin novembre 2021

Le Conseil Municipal entérine en cette fin d'année la concrétisation de l'extension du hameau de Plan la Tour. Initié sous la précédente mandature lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), le Conseil Municipal actuel a mené un important travail de réflexion d'urbanisme ainsi que de négociation avec différents entrepreneurs. Le Conseil Municipal a souhaité offrir à ces nouveaux habitants un lieu de vie agréable, harmonieux où l'échange avec les autres est possible tout en conservant sa tranquillité.

C'est finalement Lotisavoie qui a été retenu par le Conseil Municipal pour la viabilisation de nouveau lotissement. Le hameau sera composé de huit habitations individuelles sur des parcelles d'environ 700 m² et d'un bâtiment de 4 logements locatifs comprenant chacun un jardinnet indépendant. Une réponse à la vie d'aujourd'hui qui suscite actuellement beaucoup d'intérêt pour d'éventuels acquéreurs. De nouvelles familles pourront ainsi dynamiser la commune et assurer la pérennité du futur groupe scolaire des Hurtières. Les travaux devraient commencer dans les prochains mois.



G-HOME

Commune de Saint-Georges-d'Hurtières
AMENAGEMENT "PLAN DE LA TOUR"

A noter, qu'une grande partie des hameaux se sont agrandis en nombre d'habitants, nous saluons les nouveaux résidents de notre commune, et nous sommes heureux de vous accueillir.

Quant aux nouveaux arrivants, n'hésitez pas à vous présenter en Mairie !



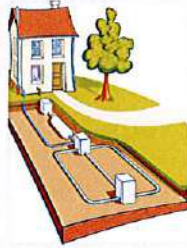
INFORMATIONS PRATIQUES

SPANC :

Service assainissement Porte de Maurienne

73, grande rue – 73220 AIGUEBELLE VAL D'ARC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service destiné à conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement autonome. Il est également chargé du contrôle de ces installations.



L'agent du SPANC est joignable pour tout renseignement :

- par téléphone : **04 79 44 31 61**
- par e-mail : **assainissement@portedemaurienne.eu**

ARCHITECTE CONSULTANT :

L'architecte-conseil assiste gratuitement les particuliers pour les conseiller dans leur projet. Il émet un avis consultatif en lien avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune. Il peut également apporter un avis technique. Des conseils de professionnel gratuits ! Un atout pour garantir l'acceptation d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable !



Pour un travail efficace, il vous est conseillé de vous munir de vos plans (projets, plan de situation, photographies du terrain, de la construction existante...).

Contactez **Mr DESARMAUX 04 79 44 31 61**

ENQUÊTES PUBLIQUES

En 2021 : Monsieur Carrère, Commissaire enquêteur pour la commune, a réalisé 3 enquêtes publiques :

- enquête publique relative au classement-déclassement d'une partie de l'ancien chemin rural du Mas à Plan Mas
- enquête publique relative au déclassement d'une portion du chemin rural dit des Bonfans au Plan du Bourg
- enquête publique relative au déclassement d'une portion du chemin rural dit des Guilles à la Minière



EAU POTABLE

Le réseau d'eau potable de la commune de Saint-Georges-d'Hurtières date de 1934 approximativement. L'eau distribuée par des conduites en fonte posées à la pelle, à la pioche et la force des bras des habitants de l'époque est encore en activité aujourd'hui. Cela fait presque 90 ans que ça fonctionne, c'était plutôt bien pensé et bien posé !

Ce réseau de 14 captages, 15 km pour environ 300 abonnés est complexe et à bout de souffle sur certains tronçons. Les années ont changé et les coûts de travaux aussi. La commune ne pouvant assumer seule la modernisation du réseau a rejoint le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) Porte de Maurienne en 2012.

Le SIAEP porte les compétences suivantes :

- La mise en commun de la gestion de l'eau, ses ressources et les infrastructures associées,
- Le syndicat est compétent en matière d'eau potable. *Cela comprend :*
 - La production et la distribution d'eau potable,
 - L'alimentation du réseau incendie,
 - La qualité de l'eau distribuée,
 - La protection des zones de captage.

Une rationalisation des captages, des réservoirs et de nouvelles normes sanitaires ont convergé vers un schéma directeur d'eau potable présentant les travaux suivants :

- Un réservoir au Bessay de 250 m³ récemment mis en service et un deuxième réservoir au Grovelay de 200 m³ qui sera construit dans les années à venir. Le réservoir du Bessay est alimenté par le captage du Fayet et le trop-plein du captage de la Minière. Un système intelligent permet de ne pas vider le captage de la Minière afin d'assurer le maintien du débit d'eau du hameau de la Minière.
- Un réservoir au Grovelay sera alimenté par le captage des Abérous.
- La création de 8,3 km de conduite et le remplacement de 4,8 km de conduite.
- La mise en œuvre de 3 bâches de stockage de 120 m³ pour la défense incendie.



Les deux réservoirs desserviront la totalité de la commune avec un réseau neuf réalisé par tranche. Le montant total des travaux est de 2,9 M € !

Nous vous informons que ce dossier est en attente de subventions. *Les 6 premières tranches de travaux respectent l'échéancier suivant :*

Tranche 1 • Réservoir du Bessay • 2019

Tranche 2 • Liaison captage Fayet vers réservoir du Bessay • 2019

Tranche 3 • Liaison réservoir Bessay vers le Bauchez • 2019

Tranche 4 • Liaison Bauchez vers le Reposet • 2020

Tranche 5 • Liaison Le Pichet vers le Mas • 2021

Tranche 6 • Liaison Le Mas vers les Bottières • 2022

Le tout pour un montant d'environ 1,3 M €

L'échéancier prend un peu de retard. Les financements sont difficiles à trouver, les entreprises ont beaucoup de travail.

Quelques Chiffres :

Pour l'année 2020, le SIAEP regroupe un peu plus de 2700 abonnés pour 112 km de conduite.

Les travaux sont très importants pour la modernisation du réseau d'eau des 8 communes. La totalité des recettes du SIAEP est inférieure à 600 000 €.

La densité linéaire d'abonnés est de 24,72 abonnés par km de conduite. Ce qui est peu.

Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'à la différence des communes très urbanisées, notre commune à un déséquilibre entre le nombre d'abonnés et les kilomètres de conduite à entretenir. Ça coûte très cher. La facturation d'eau n'est pas suffisante pour couvrir les besoins.

Le service public prélève presque 1 M m³ dans le milieu naturel. Moins de 200 000 m³ sont consommés et vendus. Les restes sont des pertes.

La consommation moyenne est 67,16 m³ par abonné.

La tarification de l'eau potable est de 31 € l'abonnement, 1,5 €/m³ la consommation, 0,28 €/m³ la redevance (agence de l'eau) et 5,5 % de TVA au 1er janvier 2021.

L'eau distribuée est conforme à 88,8 % pour les analyses microbiologiques et à 96,7 % pour les analyses physico-chimiques. Une eau plutôt bonne.

4, place de la mairie – 73200 RANDENS VAL D'ARC
Le SIAEP est gestionnaire du réseau d'eau potable sur la commune.

Pour tout dysfonctionnement, pour un raccordement et pour toute information, nous vous demandons de prendre contact avec l'agent administratif : • **04 79 65 28 26**

• siaepportedemaurienne@yahoo.fr

POUR TOUT PROBLEME UNIQUEMENT EN DEHORS DES HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DU SIAEP ET LE WEEK-END, veuillez prendre contact avec nos délégués SIAEP sur la commune :

• Monsieur André BRUNET : **06 70 56 05 23**

• Monsieur Thierry PASCAL : **06 23 60 07 18**

FORÊT

Les inquiétudes de la commission communale en charge de la forêt persistent. Les difficultés économiques, auxquelles s'ajoutent d'importants problèmes sanitaires, s'amplifient.

La reprise économique mondiale a engendré une hausse des prix des produits transformés et un épuisement des stocks. De nombreuses entreprises en ont subi les conséquences. Pour autant la valeur des bois sur pied n'est pas impactée.

Les arbres aussi subissent une crise sanitaire qui est en train de modifier considérablement nos paysages. Les températures trop élevées et le manque d'eau facilitent les attaques de scolytes (des insectes xylophages) qui ont raison des épicéas et sapins. Observez les versants qui nous entourent et remarquez ces chandelles grisâtres d'épicéas parfois centenaires qui sont morts debout. Cela peut laisser songeur...

Les feuillus sont également touchés. Le frêne subit des attaques sévères de chalarose (un champignon pathogène) entraînant parfois la mort de l'arbre surtout sur les jeunes sujets. Le châtaignier est attaqué par le chancre avec toutefois de plus en plus de cas de résilience, ce qui laisse penser que cette essence remarquable de notre massif n'a pas dit son dernier mot.

La nature se remettra de ces bouleversements avec l'apparition d'autres espèces végétales pour remplir l'espace. Cependant à notre petite échelle humaine, nous pouvons rester perplexes devant



notre mode de gestion forestière, notamment sur la forêt communale soumise au régime forestier. Ce modèle rationnel, écologique et économiquement viable est aujourd'hui remis en cause.

Il est difficile de changer de stratégie au vu de la vitesse des phénomènes en rapport avec le rythme de vie des arbres.

La gestion forestière souffre également d'une situation difficile. Nos souhaits d'élus seraient de voir une revalorisation de l'Office National des Forêts (ONF) pour la forêt publique mais également des services gestionnaires de la forêt privée. Il faut remettre en valeur les compétences de ces services avec une meilleure stratégie nationale de valorisation du bois français.

Constat pessimiste mais avec beaucoup d'espoir nous avons procédé au martelage des parcelles forestières 18, 19 et 20 cet automne. Ces bois seront présentés à la vente départementale au printemps.

La commission s'attache également à proposer aux particuliers quelques lots de bois de chauffage. Ces lots permettent à la fois d'entretenir la commune et de satisfaire les besoins en chauffage des habitants.

Quelques Chiffres sur les ventes de bois pour l'année 2021 :

Lot de bois de chauffage aux particuliers : 910€

Lot d'épicéas au lieu-dit le Coudray à l'entreprise VEF (Villard Exploitation Forestière) : 4 470,87 €

Lot de châtaignier au lieu-dit le terrier à l'entreprise Kenzo LECHEVALLIER : 700€

Lot de frêne et châtaignier au lieu-dit les Guilles à l'entreprise VEF (Villard Exploitation Forestière) : 400€. Ce montant est déduit des frais d'interventions de l'entreprise VEF auprès de la commune (abattage à la Chapelle-Rampeau, déblais de souche à la Chaisaz, ...).

Lot de feuillus (bois de chauffage) dans la parcelle ONF numéro 23 à l'entreprise Kenzo LECHEVALLIER : 850€

Avez-vous remarqué un arbre qui colonise à grands pas nos espaces ?

Il s'agit du paulownia, un arbre originaire d'Asie à croissance très rapide, qui se multiplie très vite dans nos massifs après des coupes de bois par exemple. Sa floraison bleue et ses énormes feuilles sont très caractéristiques. Son bois peu connu chez nous est comparable au peuplier, léger et résistant.

Sous d'autres latitudes, ses caractéristiques mécaniques lui accordent des qualités pour la réalisation de planche de surf, d'instruments de musique et de meubles. Il peut se dérouler facilement pour la réalisation de panneaux de contreplaqué. Encore peu répandu en forêt, il ne présente pas un grand intérêt aujourd'hui, demain peut-être...

AGROFORESTERIE



Un projet mené en partenariat avec l'Espace Belledonne et le Groupement des Sylviculteurs des Hurtières qui devrait se concrétiser en 2022. Situé sur la partie nord du site du Plan du Bourg, ce projet consiste à planter diverses variétés d'arbres fruitiers sur une zone de pâture.

Les intérêts sont multiples.

- La mise en valeur du Plan du Bourg, site remarquable par son histoire, son point de vue et ses balades.
- L'intérêt environnemental avec un verger esthétique.
- Une biodiversité accrue par les différentes essences qui apportent des fleurs et des fruits riches pour la faune.
- Un rôle conservatoire car les essences choisies sont assez anciennes et bien adaptées à notre climat. Certaines essences d'arbres ont même des origines locales.
- Un rôle également pédagogique pour les petits comme les grands qui pourront découvrir la nature au travers de sorties scolaires ou en balade en famille.

Chaque arbre planté sera vêtu d'une protection grillagée pour les préserver des cervidés. Ils auront tous une plaquette d'information pour les identifier facilement.

Nous pourrions envisager de petits travaux d'entretien futurs pour tous ceux qui auront envie de partager un agréable moment d'échange.

Les élus s'attachent pour l'instant à traiter la partie administrative, financière ainsi que l'établissement des demandes de subventions.

Sur ce projet le plan de financement se décompose en deux volets comme suit :

1er volet : il concerne à l'acquisition de plants d'arbres fruitiers anciens et leur plantation (environ 40 plants) sans oublier les protections correspondantes (piquets et grillage de protection).



Financement à hauteur de 80 % par le Département de la Savoie et 20 % par la commune de Saint-Georges-d'Hurtières.

2nd volet : il consistera à organiser et à financer la signalétique complète de ce projet. Nous prévoyons la réalisation d'un panneau d'information et de 40 étiquettes arboricoles dont le financement émanera à 64 % de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, 20% de l'association du Groupement des Sylviculteurs des Hurtières et de 16 % par la Commune de Saint-Georges-d'Hurtières.

A l'heure de la rédaction du journal, nous étions en attente de propositions tarifaires.

RUISSEAUX

La commune de Saint-Georges possède de nombreux petits ruisseaux. Ils dévalent la pente pour se jeter dans le ruisseau des Glaires situé dans le Verney au pied de la montagne, qui se jette dans l'Arc et ainsi de suite pour finir dans la Méditerranée, vous connaissez tous l'histoire des petits cours d'eau qui font les grandes rivières...



Ce qui est moins connu de nos petits ruisseaux, c'est qu'ils traversent des propriétés privées. Le propriétaire terrien est par conséquent propriétaire du lit et des berges mais pas de l'eau. L'eau n'appartient à personne, elle fait partie du patrimoine commun de la nation. Si la rivière délimite deux propriétés, son lit ne nous appartient que pour moitié.

Le propriétaire riverain doit assurer l'entretien régulier de la rivière pour la partie se trouvant sur son terrain (article L. 215-14 du Code de l'environnement). Il a à sa charge l'entretien du ruisseau, des embâcles et des bois qui pourraient menacer le bon écoulement de l'eau. En pratique, il est tenu d'éliminer les débris et autres amoncellements végétaux, flottants ou non, de couper et d'élaguer la végétation des rives. Pour assurer le maintien des berges, par exemple, il est utile de procéder à des élagages modérés et de lutter contre la prolifération des plantes envahissantes...

La commune s'assure que les propriétaires riverains ont bien respecté leurs obligations. Faute de quoi, un courrier les mettant en demeure de réaliser les travaux sous un certain délai leur est adressé. S'ils ne s'exécutent pas, la commune le fait à leur place et leur facture les frais (article L. 215-16 du Code de l'environnement).

ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION SUR LE RUISSEAU DES GLAIRES :



Le ruisseau des Glaires est un petit affluent de l'Arc, prenant source sur les contreforts de la chaîne des Hurtières avant de se jeter dans l'Arc au niveau du tunnel des Hurtières (A43), sur la commune de Saint-Georges-d'Hurtières. Ce ruisseau constitue un milieu favorable à la reproduction et l'alimentation de la truite et du chabot. L'écrevisse à pieds blancs, espèce protégée, a été relevée en 1993, 1997 et 2000, mais elle semble aujourd'hui avoir disparu. A l'automne 2020, la Fédération de Savoie pour la Pêche et la Protection du milieu Aquatique a réalisé des travaux de restauration du cours d'eau afin de diversifier les écoulements, créer des zones favorables à la reproduction de la truite et au développement du chabot et créer des milieux riches et intéressants pour l'ensemble de la faune aquatique. Dans la continuité de ces travaux et dans le cadre du Contrat de Bassin de l'Arc, le Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) a réalisé un entretien de la végétation sur environ 1 km. L'objectif était d'améliorer le potentiel écologique du ruisseau pour les populations piscicoles. Les chablis présents dans le cours d'eau ont été billonnés et déposés sur les berges, car ces derniers provoquaient un colmatage du lit à l'amont, préjudiciable à la présence des frayères. Les plus gros embâcles tels que les souches ont été enlevés du lit et les branches les plus basses des arbres situés en berge ont été coupées afin de redonner plus de luminosité au cours d'eau. Ces travaux, d'un coût de 8 592 € TTC ont duré une semaine et ont été réalisés par l'entreprise Alpes Paysages. Ils ont été financés par le SPM (Syndicat du Pays de Maurienne), le Département de la Savoie et l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée.



Article et photos de Zélie Gahon, Chargée de Mission Rivières au Syndicat du Pays de Maurienne



2^{ème} Commission

Les membres :
Monsieur Denis DURUISSEAUX,
Monsieur Daniel BOUVIER,
Monsieur Yannick GERBAUD,
Monsieur Clément BERLIOZ

INSTALLATIONS NOUVELLES SUR LA COMMUNE

◇ FABRICATION DES JARDINIÈRES :

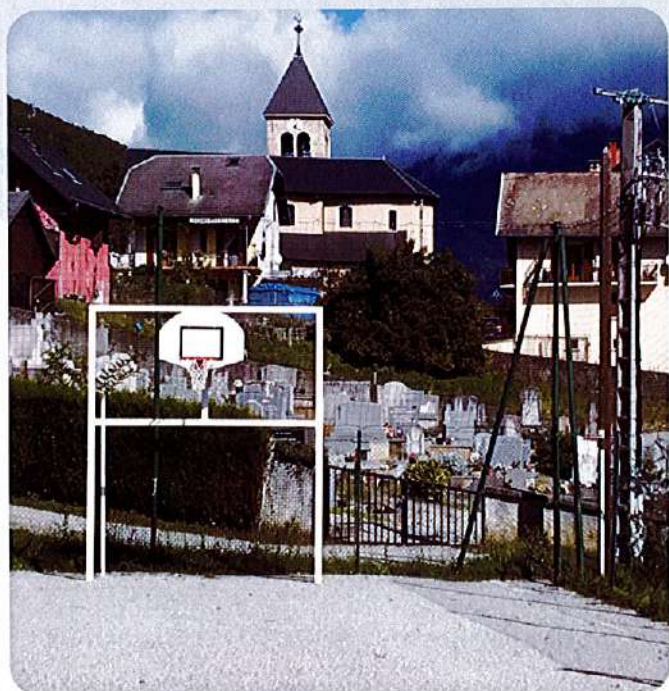
Élus et employés ont entièrement confectionné des jardinières à moindre coût. Des confections qui ont pu accueillir cet été de superbes floraisons.



Nous remercions également Sandrine BUET, Véronique VELASCO, Kunthéa TOMASINO et Roselyne BRUNET pour leur implication pour les travaux de lasure et pour les plantations des fleurs.

◇ INSTALLATION D'UN COMBINÉ MULTISPORT :

Un combiné multisports pour combler les parents et les enfants : basket, foot, hand, des superbes moments de partages entre enfants et adultes, sortez vos ballons ! Direction ce nouvel espace !



◇ BARRIÈRES PIVOTANTES :

Installation de barrières pivotantes sur l'aire de la Chapelle à Rampeau qui ont pour but d'empêcher l'accès aux véhicules tout en gardant un passage pour les piétons.



◇ ABRI BARBECUE DE LA CHAPELLE À RAMPEAU :



La première phase de l'aménagement de la Chapelle à Rampeau est terminée ! L'abri situé à côté de l'école a pris place sur la Chapelle et protège un barbecue. Une table supplémentaire de pique-nique a été installée. Des panneaux de signalétique ont été dressés. L'endroit idéal pour des moments de convivialité ! Ce réaménagement a été subventionné à hauteur de 55

% par le Département. Pour un montant de 6789 € HT, le coût de revient pour la commune a été de 3055 € HT.

Afin de respecter les habitants riverains, nous vous rappelons que ce lieu est soumis à l'arrêté préfectoral du 09 janvier 1997 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de la Savoie (arrêté affiché en Mairie).

VOIRIE

◇ PASSAGE DE L'ÉPAREUSE :

Comme chaque année, les accotements de la voirie communale sont entretenus par la commune. Nous demandons aux propriétaires de vérifier l'état de leur grillage afin de ne pas endommager le matériel.

◇ TRAVAUX DE RÉFECTION D'ENROBÉ ET POSE DE BARRIÈRES DE SÉCURITÉ. UNE CAMPAGNE D'ENROBÉ A ÉTÉ RÉALISÉE SUR LA COMMUNE CETTE ANNÉE AVEC :

- › La réfection du carrefour de Côte Nussy et la pose de barrières de sécurité
- › La pose d'un bi-couche sur l'aire d'animation de la Chapelle à Rampeau et la création d'une plateforme en enrobé afin de pouvoir accueillir le nouveau bar financé par l'association des Djoudjalinlins.
- › En prévision pour 2022 : réfection de l'enrobé sur la route qui dessert l'ancienne école de la Chaisaz réfection de la route de côte Nussy aux Voutes.

◇ ECLAIRAGE PUBLIC :



Des tournées régulières sont effectuées afin de contrôler tout dysfonctionnement, l'entreprise BUGNON a procédé aux réglages des luminaires sur l'ensemble de la commune. Si toutefois, vous constatez des anomalies, nous vous remercions de signaler au secrétariat.

Dans le cadre de travaux d'économie d'énergie, le remplacement des luminaires situés sur l'aire de pique-nique de la Chapelle à Rampeau et au Gîte de Rochebrune a été effectué.

Ce changement a été subventionné à hauteur de 55 % par le Département. Pour un montant de 16 400 € HT, le coût de revient pour la commune a été de 7 380 € HT.



◇ ENTRETIEN DES BÂTIMENTS :

› Le Grand Filon - Musée du Fer :

Dans le cadre du renouvellement de la scénographie, les employés techniques ont procédé au démontage du mobilier existant. Un travail de tri a été réalisé par la suite afin d'identifier le mobilier qui pouvait être conservé.

Remise en état de la passerelle : la passerelle n'était plus ouverte au public compte tenu de sa dangerosité (détérioration des planches au fil du temps). Des travaux ont été réalisés : retrait des planches par nos employés techniques pour mise en place de caillebotis métalliques, réajustement de la hauteur des garde-corps pour être dans les normes de sécurité et soudures réalisées par Monsieur Denis DURUISSEAUX.



› Gîte de Rochebrune :

La cuisine a fait peau neuve ! La cuisine a été entièrement rafraîchie et remise au goût du jour avec des travaux de peinture réalisés par les employés ainsi que la pose d'éléments de cuisine et d'un nouveau plan de travail. L'espace a été entièrement repensé à moindre coût : 3600 € HT ! Les fourneaux et l'électroménager ont été conservés et intégrés dans ce nouvel espace.



Suite aux visites de la commission de sécurité, la municipalité est soumise à la contrainte suivante : pour un gîte de plus de 15 couchages, la présence d'un gardien est obligatoire. Nous avons donc décidé de demander une modification du classement de ce bâtiment dans la catégorie « 15 couchages maximum » afin de nous affranchir de cette règle. La capacité d'accueil a été revue, les chambres ont été repensées et les couchages supplémentaires ont été retirés. Les vacanciers bénéficient maintenant d'un confort supplémentaire, avec des espaces plus harmonieux et plus vastes.

◇ MISE EN PLACE DES PANNEAUX D'ADRESSAGE :



Suite à l'adressage de la commune, les panneaux d'indication des voies poussent comme des champignons au fil des jours. Pendant les saisons « plus calmes », nos employés techniques procèdent à leur mise en place sur la commune. Il est à noter que ce travail représente la pose de plus de 100 panneaux.

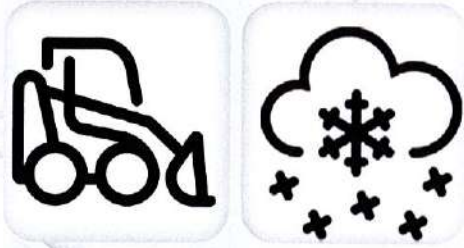
Pour agrémenter la commune, les élus ont décidé de poser des panneaux d'orientation à l'entrée des routes principales de la commune. Mise en place des panneaux manquants en 2022.

Rappel pour les retardataires. N'oubliez pas de venir chercher votre numéro d'habitation disponible en mairie !

Réaménagement de l'intersection du Pichet, revalorisation du wagonnet et mise en place d'une signalétique pour se rendre au Grand Filon Musée du fer



◇ PLAN DE DÉNEIGEMENT :



Le déneigement est une opération technique qui demande des compétences. La voirie de la commune s'étend sur 35 km, le temps estimé pour le déneigement est de 09 h 00. Les employés techniques, sous la responsabilité de Monsieur Denis DURUISSEAUX, font face à la situation. Le circuit emprunté par le transport scolaire est fait en priorité : Le Chef-Lieu – Le Pichet – Froide Fontaine – La Thouvière – les Guilles – La Minière – La Chaisaz – Côte Nussy – Le Villard – Les Losses et les Voûtes.

Il est à noter que :

- Les équipements pneus hiver sont obligatoires ;
- Nous préconisons aux propriétaires d'enlever les fils des clôtures en bordure de route et de laisser libres les places de retournement ;
- Nos employés techniques n'assurent pas le dépannage des véhicules accidentés dans les cunettes ;
- Tous les véhicules stationnés en bord de route qui seront estimés gênants pour le déneigement sont susceptibles d'être verbalisés.

Pour toute information, veuillez contacter Monsieur Denis DURUISSEAUX au 06 11 37 79 27.

Trier c'est dans ma nature ! 

Emballages recyclables et papiers
Papers and packaging which can be recycled

Bouteilles et pots en verre
Glass bottles and jars

Ordures ménagères, emballages non recyclables
Household rubbish, packaging which can't be recycled

SIRTOM SAVOIE CONSEIL GENERAL ECO EMBALLAGES

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES :

 **BONVILLARET**

Mardi, mercredi, samedi de 14 h 00 à 17 h 00
Vendredi de 09 h 00 à 12 h 00

 **SAINT-LEGER**

Jeudi de 14 h 00 à 17 h 00
Samedi de 09 h 00 à 12 h 00

□ **L'INCIVILITÉ EST UN VILAIN DÉPÔT !!!**

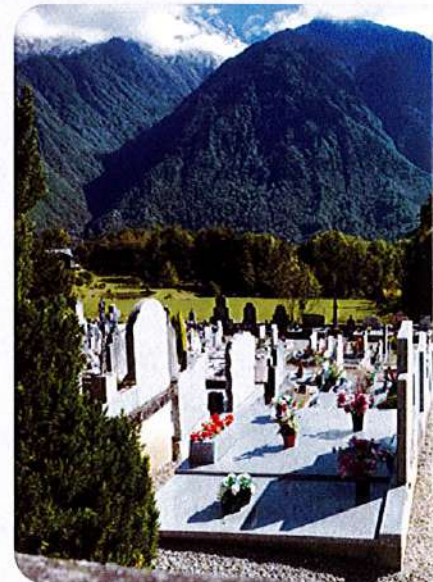
Dépôt de sacs poubelles au pied des conteneurs, dépôt de cartons et de verres dans les poubelles classiques, dépôts d'électroménager... Tous ces dépôts ont encore été constatés cette année : la commune renouvelle son appel à la bienveillance et au civisme.



◇ LOCAL DE STOCKAGE

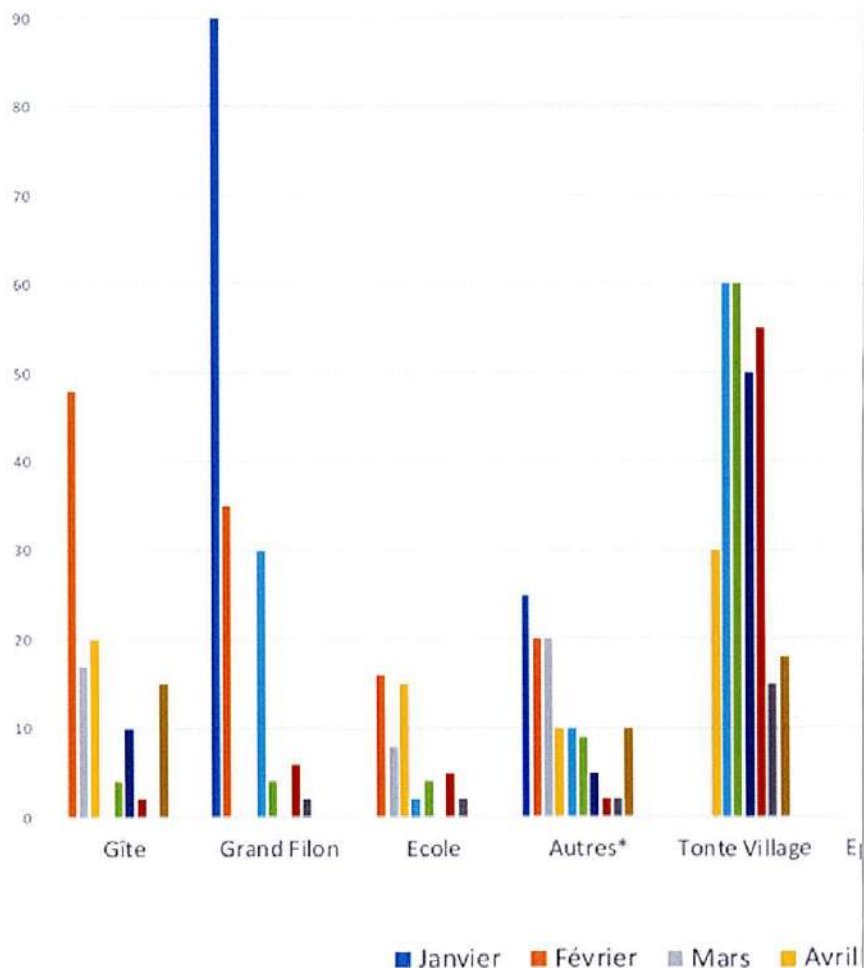
En fin d'année 2020, afin de résoudre les problèmes de stockage du matériel destiné aux animations de la commune (concentration du matériel au même endroit) le conseil municipal avait voté en faveur de la construction d'un local. Après dépôt de permis de construire, analyse des offres, acceptation des subventions, cette construction a pointé son nez en un temps record, en 3 semaines. Nous remercions l'entreprise Jeannolin pour le travail réalisé.

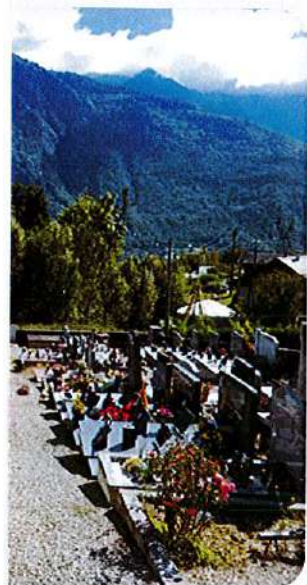
Le coût de celui-ci est estimé à 31 738 € HT hors travaux de régie a été subventionné à hauteur 55 % par le Département soit un coût de revient de 14 282 € HT.



◇ TRAVAIL DES EMPLOYÉS TECHNIQUES

Les employés techniques œuvrent sur tous les fronts tout au long de l'année, un travail dense et très diversifié avec des plannings pouvant être modifiés à la dernière minute. L'équipe municipale souhaite par ce graphique montrer les tâches qu'a accompli un employé sur les 10 premiers mois de l'année, le tableau vous est donné à titre indicatif. Nous remercions les employés pour leur investissement quotidien sans oublier Monsieur Enzo VARD, employé pour un renfort en période estivale. Déneigement : heures non définies





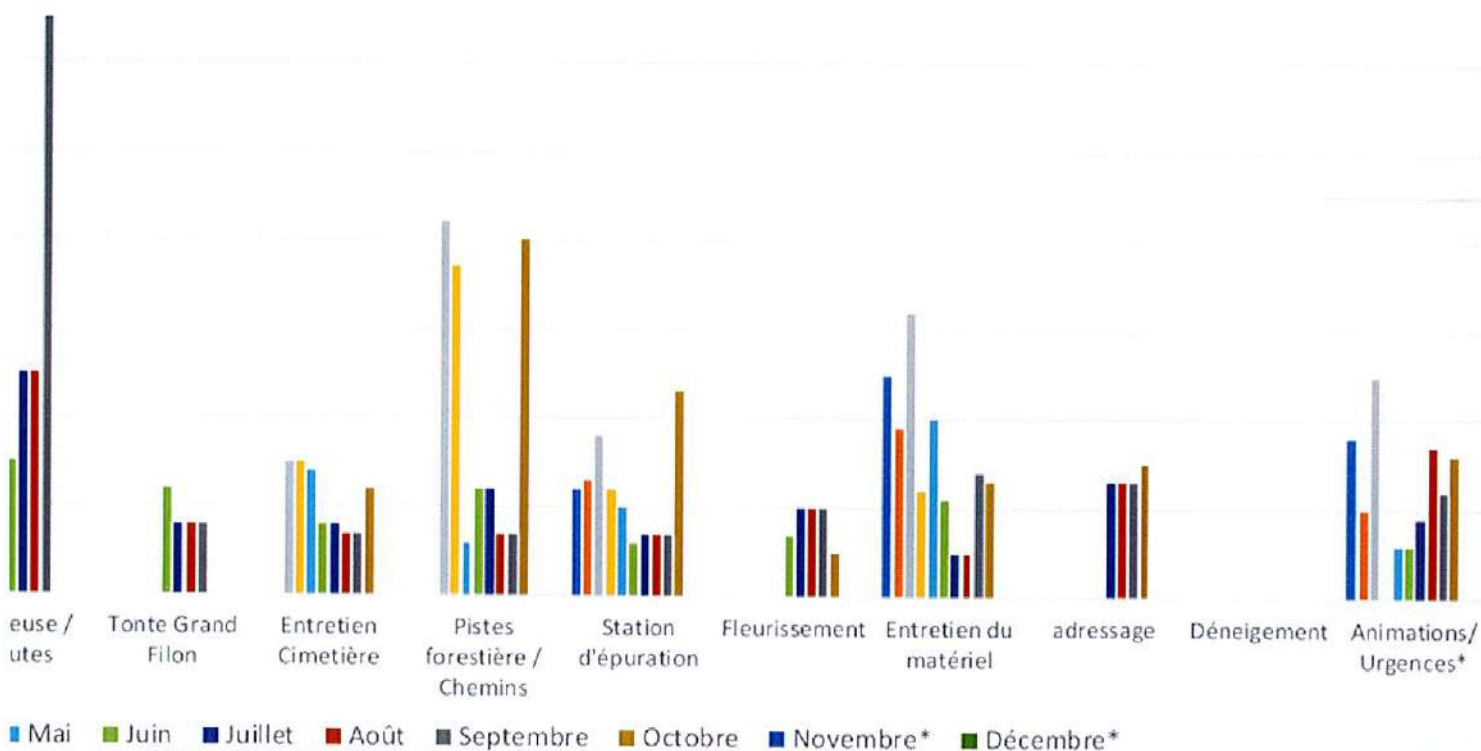
◇ CIMETIÈRE

Face à une réglementation de plus en plus stricte qui a pour objectif de renforcer l'environnement et la santé, les employés n'utilisent plus de produits phytosanitaires. L'entretien du cimetière demande du temps et des moyens aux agents communaux, la seule solution efficace trouvée à ce jour est un désherbage manuel et l'utilisation de vinaigre.

Nous sommes tous concernés par l'harmonie de ce lieu ! Afin de leur faciliter la tâche, il est demandé aux familles des défunts d'entretenir régulièrement leurs tombes pour éviter la propagation des mauvaises herbes.

La municipalité souhaite remercier les habitantes qui sont intervenues de leur propre initiative cet été. Si chacun entretenait sa concession régulièrement, la mauvaise herbe n'envahirait pas autant les allées du cimetière. Nous devons le respect à nos défunts et devons donc entretenir les sépultures. Ce précieux coup de main a été fortement apprécié par tous : municipalité, agents et familles qui se sont recueillies cet été sur les concessions.

Pour information, Madame Sandrine BUET (élue) a commencé un énorme travail de remise à jour du plan du cimetière et à un état des lieux des concessions, Madame Jessica Martini (secrétariat) a suivi une formation. Une entière remise à jour est en prévision.



3^{ème}

Commission

Les membres :

**Madame Joselyne BOLLON,
Madame Aurore COMBET,
Madame Véronique VELASCO,
Monsieur Clément BERLIOZ,
Madame Sandrine BUET**

LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉCOLE

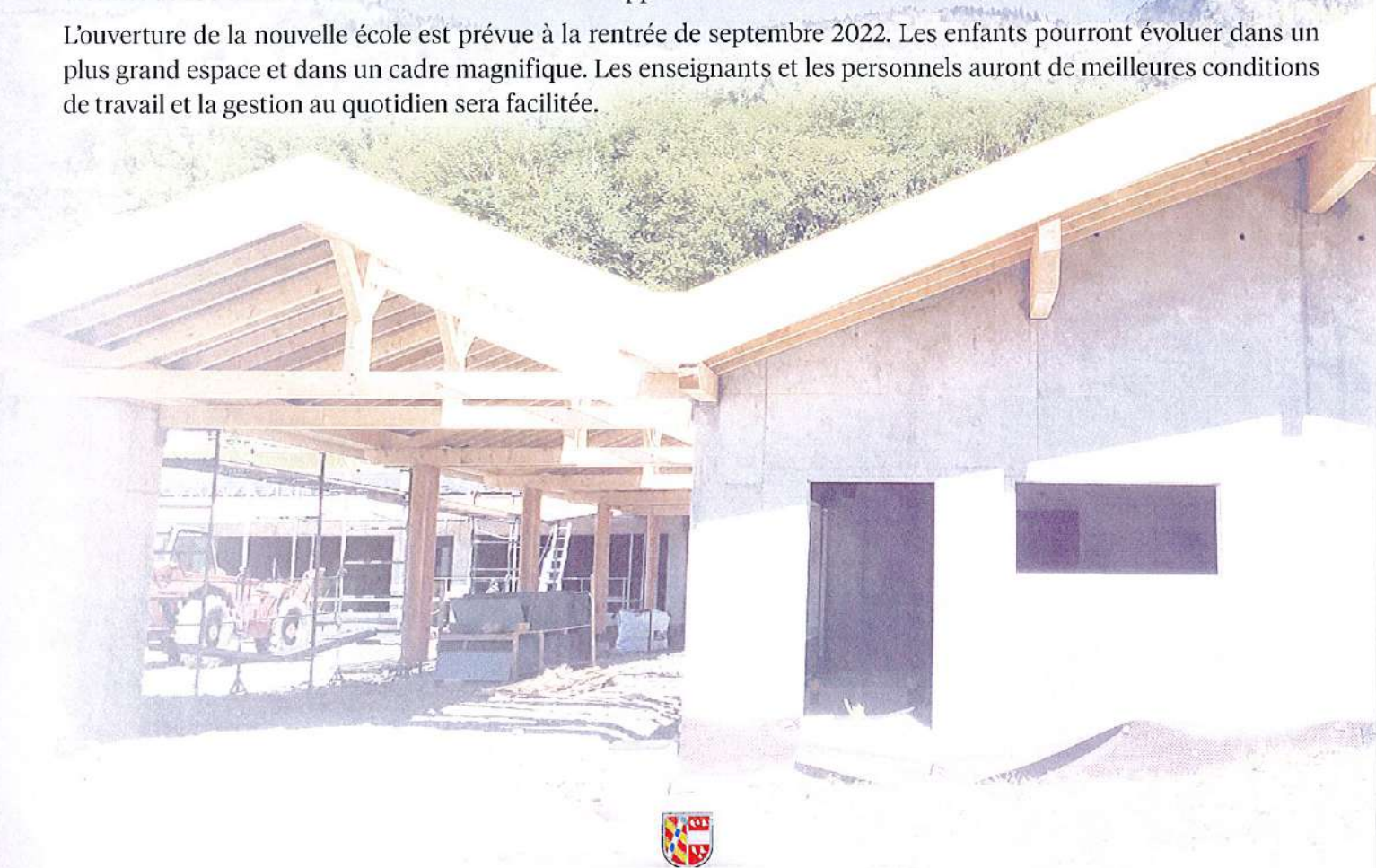
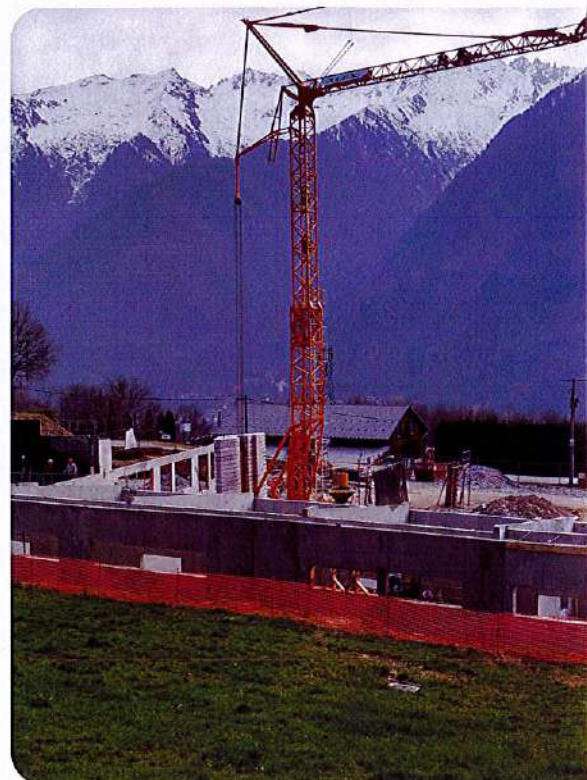
La construction du nouveau groupe scolaire du Reposet a été engagée par le Syndicat Intercommunal Scolaire et Péricolaire des Hurtières (SISPH), qui regroupe les 2 communes de Saint-Georges-d'Hurtières et Saint-Alban-d'Hurtières. Le SISPH a la compétence scolaire et périscolaire et il est représenté par les élus de chaque commune.

Pourquoi une nouvelle école et une quatrième classe ?

L'effectif des enfants scolarisés dans le plateau des Hurtières s'accroît (81 à la rédaction de ce journal) et une 4^e classe a été ouverte à la rentrée de septembre 2021. Actuellement, 5 enfants de la commune de Saint-Georges-d'Hurtières sont en instruction en famille. Nous ne disposons pas des données concernant l'instruction en famille pour la commune de Saint-Alban-d'Hurtières.

C'est pourquoi une extension du groupe scolaire a dû être envisagée. Le permis de construire d'un nouveau bâtiment distinct de 150 m² a été accordé en août 2021. Les appels d'offres ont été lancés en octobre 2021.

L'ouverture de la nouvelle école est prévue à la rentrée de septembre 2022. Les enfants pourront évoluer dans un plus grand espace et dans un cadre magnifique. Les enseignants et les personnels auront de meilleures conditions de travail et la gestion au quotidien sera facilitée.





Comment est organisé le bâtiment ?

Le bâtiment est de 720 m². Il comprend 1 classe de maternelle avec salle de repos, 2 classes élémentaires, 1 salle de motricité, 1 salle périscolaire, 1 salle de restauration, 1 cuisine, 2 bureaux pour les enseignants, des sanitaires et des rangements. De grandes baies vitrées permettront de profiter de notre panorama.

Comment sera organisé le temps périscolaire ?

Il sera proposé comme aujourd'hui un accueil le matin, le midi et le soir par les animatrices et les agents du périscolaire. Environ 50 % des enfants scolarisés fréquentent cet accueil. Les repas seront livrés par un prestataire.

Quel est le budget pour cette construction ?

Le coût du 1^{er} bâtiment est d'environ 1 950 000 €. Le total des subventions accordées (Etat, département, région) est de 900 000 €. Un emprunt sur 40 ans de 800 000 € a été contracté auprès de la Banque des Territoires (dont 500 000 € pour la commune de Saint-Georges). Un crédit relais a été contracté auprès du Crédit Agricole pour pallier au remboursement de la TVA et au versement des subventions.


Le coût de l'extension est estimé à 420 000 € HT. Le total des subventions espérées (Etat, département, région) est de 80 %.


Le coût de fonctionnement à assumer par chaque commune est estimé à 100 000 € par an.

Nous remercions les différentes institutions de nous accompagner dans ce beau projet.

Nous remercions également les personnels pour leur travail et leur engagement

› Les Enseignantes :

 *Saint-Georges-d'Hurtières*
Maternelle : Séverine GOTTELAND

 *Saint-Alban-d'Hurtières*
CM1 : Nathalie GERMAIN
CP-CM2 : Caroline MUGNIER
CE1-CE2 : Julie GACHET

**› Les Agents Territoriaux
Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) :**
Monique LATHUILE et Samantha HOARAU

**› Les animatrices,
les agents techniques du périscolaire et l'accompagnatrice dans les transports :**
Nelly DROUIN, Prisca BENEDETTI, Laurence BONOT, Gabrielle BONOT,
Samantha HOARAU, Lidia KRAWCZYK et Kunthea TOMASINO

› L'agent administratif du secrétariat du SISPH :
Emmanuelle LONG

Nous avons hâte que les enfants entrent dans ces nouveaux locaux !



4^{ème} Commission

Les membres :
Monsieur André BRUNET,
Monsieur Thierry PASCAL,
Monsieur Denis DURUISSEAUX,
Madame Joselyne BOLLON,
Madame Sandrine BUET,
Madame Véronique VELASCO

TOURISME : **GITE DE ROCHEBRUNE**



A 600 m d'altitude, le gîte de Rochebrune vous accueille seul ou en famille, et en groupes jusqu'à **15 personnes en gestion libre.**



Avec un espace vert attenant comprenant 2 tables de pique-nique et un barbecue (charbon de bois), le gîte est situé au cœur du village de Saint-Georges-d'Hurtières. Il est proche des sentiers de randonnée et du Grand Filon - Musée du Fer. Vous aurez une vue magnifique sur la chaîne de la Lauzière.

Le gîte est composé de :

8 chambres de 2 lits simples avec dans chacune : sanitaire (lavabo, wc, baignoire) et balcon orienté sud-est.

Une salle de détente avec TV, wifi, balcon panoramique sur 2 façades, une cuisinette.

Un réfectoire avec cuisine : fourneau de collectivité (gaz), réfrigérateur, congélateur, lave-vaisselle, 6 tables, 24 chaises.

Une salle annexe (49 personnes, nous contacter pour la mise à disposition).



▲ Cuisine et réfectoire pouvant accueillir 24 personnes



▲ Salle annexe 49 personnes

Informations et réservation :

ATTENTION NOUVEAUX TARIFS suite à la baisse de la capacité d'accueil.

Roselyne BRUNET

Tél. : 06 77 06 70 88

E-mail : hurtieres.tourisme@wanadoo.fr



RÉUNION DES PRÉSIDENTS DES ASSOCIATIONS : ACHATS COMMUNS

En juin 2021, une réunion s'est tenue avec les présidents et une partie des membres du bureau des associations communales afin de trouver un terrain d'entente pour des achats en commun dont chaque association pourrait bénéficier lors de ses manifestations.

Les achats et construction réalisés par la commune sont : l'acquisition d'un lave-vaisselle pour la salle des associations, la construction de l'espace de stockage de la Chapelle à Rampeau et les travaux d'enrobé pour l'espace bar de la Chapelle à Rampeau.

Achats réalisés par les associations communales : 25 tables et 50 bancs + un chariot de stockage par le Sou des écoles, l'Amicale des Anciens Combattants, l'Amicale des chasseur (AACA), les Djoudjalinlins, l'Eco-musée du Pays des Hurtières et les Amis du Four à Pain. Les membres de l'association des Djoudjalinlins vont procéder au remplacement de la toiture de l'espace bar et ont procédé à l'achat et la pose d'un nouveau comptoir. L'association du Groupement des Sylviculteurs des Hurtières, quant à elle, a acheté une tente de 6 m x 3 m.



GRAND FILON – MUSÉE DU FER : NOUVELLE MUSÉOGRAPHIE



Le projet de renouvellement de la scénographie du Site Minier des Hurtières est achevé depuis le mois d'avril 2021. Son financement par le programme ALCOTRA - Mines de Montagne entame donc sa phase de clôture pour bénéficier des fonds européens et restituer le préfinancement de la Société d'Aménagement de la Savoie (SAS).

UNE IDENTITÉ VISUELLE

Le résultat est à la hauteur des attendus fixés dans notre programme depuis 2017, et même un peu plus. Effectivement, l'intervention du scénographe de l'exposition permanente nous a aidés à modifier plus largement l'approche du site. L'appellation Musée du Fer accolée au Grand Filon permet d'être mieux référencé sur Internet et de mieux préciser le contenu de nos visites. Une nouvelle identité visuelle renforce cette approche avec un nouveau logo que nous pourrons décliner pour notre communication et notre signalétique afin de permettre aux visiteurs de rejoindre plus facilement le hameau de La Minière.



UNE SCÉNOGRAPHIE

Une fois sur place, nos visiteurs entrent dans un espace d'accueil plus confortable avec un agencement de la boutique plus ouvert et plus lumineux, pour permettre une meilleure circulation. Si le sens de la visite du musée est resté identique, son approche a été modifiée pour proposer un parcours de visite plus rythmé. Trois films réalisés dans ce cadre permettent aux visiteurs d'alterner un temps de lecture sur des tables et un visionnage devant un large écran. Le fonds du géologue Henri Dabrowski avec notamment sa collection de minéraux a pu être valorisé. À l'aide de photographies d'époque, généreusement confiées par des familles liées au hameau, nous avons illustré la vie rurale et alpine de La Minière.



UNE ÉVALUATION

La journée porte ouverte du samedi 3 juillet nous a permis de recueillir les impressions des habitants de Saint-Georges-d'Hurtières. Une évaluation qui s'est prolongée au cours de la saison d'été avec le public. Nous avons ainsi testé deux nouvelles approches des visites en extérieur avec la mise à disposition de nouveaux parcours via une application à télécharger sur son smartphone. L'une d'elles est un sentier sonore réalisé et financé en grande partie par l'association Radio Fond de France dans le cadre du programme ALCOTRA. Ce projet nous a également permis de poser de nouveaux panneaux de médiation dans le parc métallurgique.

Malgré les restrictions sanitaires, la saison 2021 s'est donc déroulée dans un nouveau contexte visuel et sonore mais aussi avec une nouvelle équipe de saisonniers comme Stanislas GODARD, Jean MONNET et Hang CAN. Ils ont pu recevoir le soutien et les conseils de Laetitia LÉONARD (vacataire au Grand Filon) et les interventions bénévoles et généreuses de Bruno CORBIN. De plus, nous sommes redevables des interventions régulières des agents de la commune pour la propreté des espaces ouverts au public.

NOUVEAU SITE INTERNET À DÉCOUVRIR !

<https://www.grandfilon.net/>

*Article rédigé par Monsieur Chapuis
Directeur du GRAND FILON Musée du Fer*





COLLECTE DE DONNEES DU 20 JANVIER AU 19 FEVRIER 2022 À quoi ça sert ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

• **Connaître la population française**

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

• **Définir les moyens de fonctionnement des communes**

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

• **Connaître la population légale de la commune**



• **Prendre des décisions adaptées pour la collectivité**

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transport à développer...

Du 20 janvier au 19 février, Madame Roselyne BRUNET déposera le formulaire à votre domicile et les modalités de retour vous seront présentées. Nous vous remercions pour votre accueil et pour la transmission de ces informations.

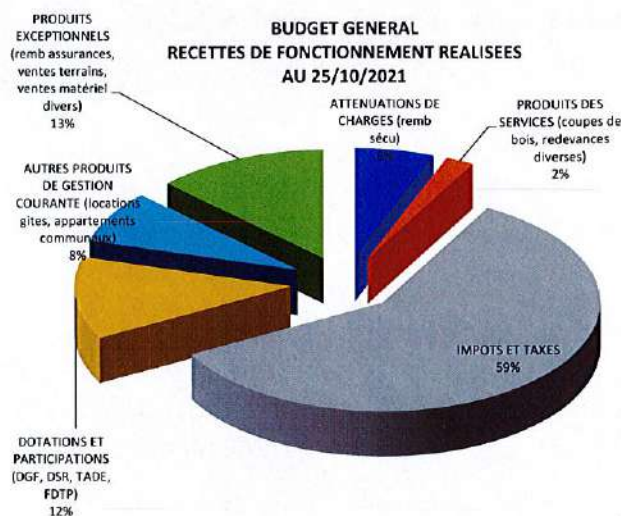
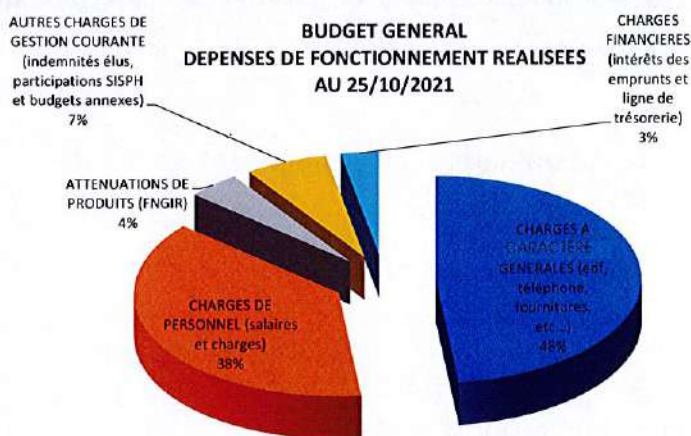


Commission Finances

Les membres :
Monsieur André Brunet,
Monsieur Thierry PASCAL,
Monsieur Denis DURUISSEAUX,
Madame Joselyne BOLLON

Tout d'abord, nous souhaitons mettre en évidence les financements des projets réalisés cette année qui ont été possible grâce aux subventions attribuées par l'État dans le cadre du Plan de Relance, par la Région Auvergne Rhône-Alpes, par la communauté de Commune Porte de Maurienne et par le Département de la Savoie. Grâce à ces soutiens financiers, la commune a pu avoir un budget communal maîtrisé. Au nom de tous les membres du Conseil Municipal nous réitérons nos remerciements.

Budget Général



FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

SISPH : Syndicat Intercommunal Scolaire et Péri-scolaire des Hurlières

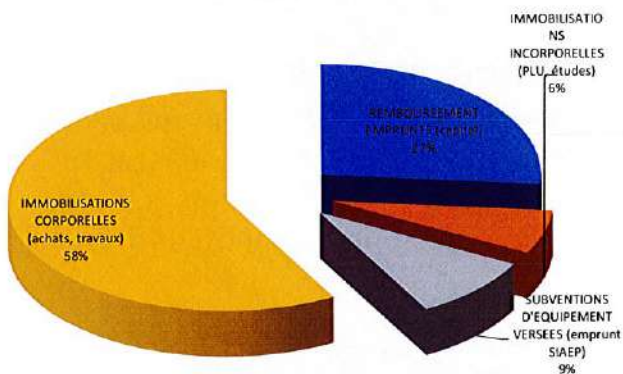
DGF : Dotation Globale de Fonctionnement

DSR : Dotation de Solidarité Rurale

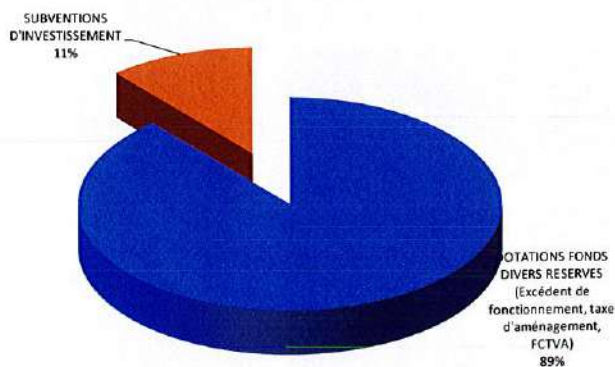
TADE : Taxe Additionnelle aux Droits d'Enregistrement

FDTP : Fonds Départemental de Taxe pProfessionnelle

**BUDGET GENERAL
 DEPENSES D'INVESTISSEMENT REALISEES
 AU 25/10/2021**



**BUDGET GENERAL
 DEPENSES D'INVESTISSEMENT REALISEES
 AU 25/10/2021**



SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable porte de Maurienne

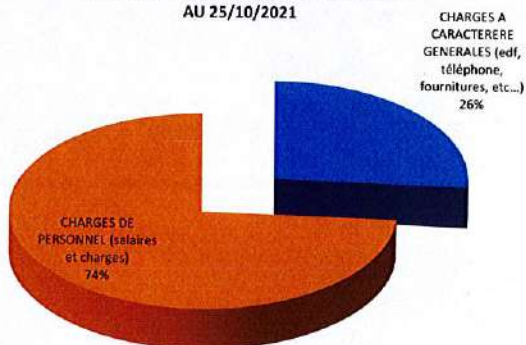
PLU : Plan Local d'Urbanisme

FCTVA : Fonds de Compensation de la TVA

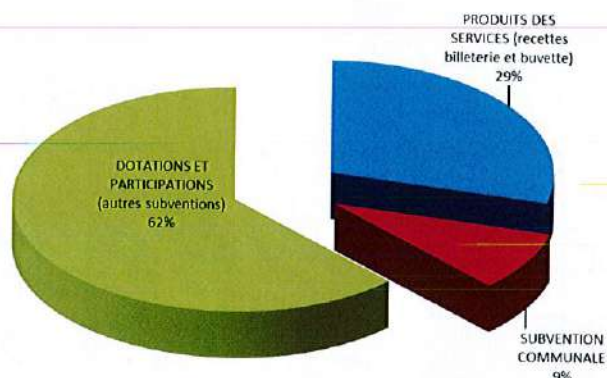


Budget du Grand Filon

BUDGET DU GRAND FILON
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT REALISEES
AU 25/10/2021



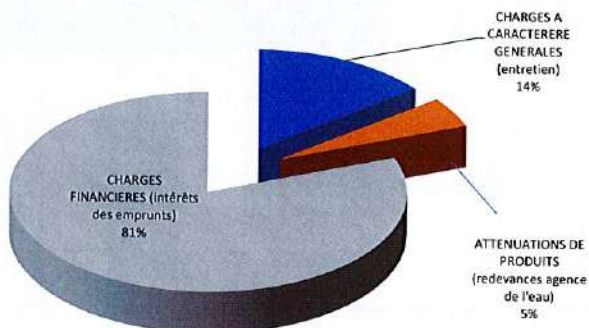
BUDGET GRAND FILON
RECETTES DE FONCTIONNEMENT REALISEES
AU 16/11/2020



Investissement, au 25/10/2021, seule une dépense pour la réalisation d'une application smartphone a été enregistrée pour un montant de 3 600€.

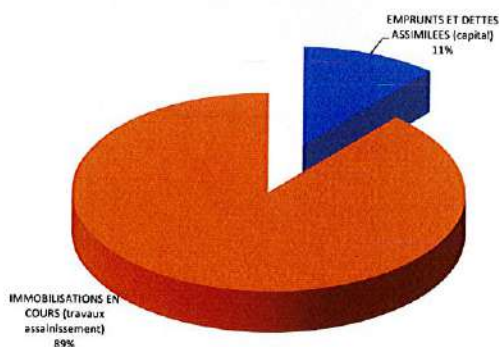
Budget Assainissement

BUDGET ASSAINISSEMENT
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT REALISEES
AU 25/10/2021

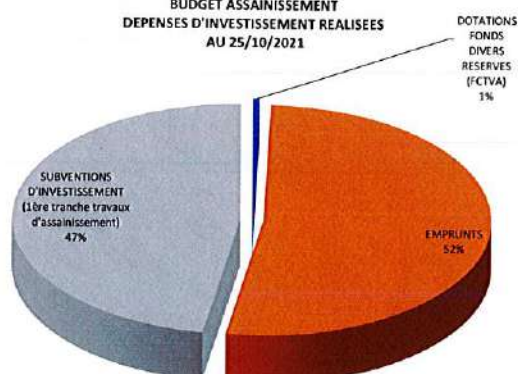


Aucune recette de fonctionnement du budget annexe de l'assainissement n'est encore comptabilisée au 25/10/2021. Des recettes liées à la participation forfaitaire à l'assainissement collectif (PFAC) et au rôle d'assainissement 2021 sont attendues.

BUDGET ASSAINISSEMENT
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REALISEES
AU 25/10/2021



BUDGET ASSAINISSEMENT
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REALISEES
AU 25/10/2021



	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
11																				
12																				
13																				
14																				
15																				
16																				
17																				
18																				
19																				
20																				





Horizontalement

1. Relief des Alpes
3. Note de musique (en latin)
4. Vallée
5. Dessus, Dessous, Du Bourg, La Tour, La Croix, il est partout au village
6. Suivi par les mineurs
7. Résineux local. Plaque de neige
8. Vogue
10. Sur un plateau. Département français
12. De fromage ou des Hurtières. Jus de pomme
13. Au revoir
14. Couteau
16. Hameau en creux. On ira tous
17. Fruits appréciés et à presser
18. Hôtel de ville
19. Il fut fort jadis
20. Roche locale

Verticalement

- A. Plus facile à descendre qu'à remonter
- B. Arbre de Noël
- C. Promenade
- D. Ils mènent tous à Rome
- E. Plante à cigarette
- G. Plans d'eau
- H. À cheval, à repasser ou à friser. Donne du miel
- I. Chapelle à...
- J. De crayon ou de fer. Qui envoie du bois
- K. Tombe en hiver. Elle a sa cour
- M. Plus facile quand il est électrique. Instrument de bricolage
- N. Coule en Savoie
- P. L'amie des diots. De chemise ou de montagne
- Q. Ce que devient la neige au printemps
- R. Bérêt aux pommes. Habitant de Saint-Georges
- T. Montagne d'en face



RÉUNIONS DE HAMEAUX

Des moments d'échanges constructifs entre élus et citoyens.

Deux réunions publiques dans différents hameaux se sont déroulées en 2021.

Avril 2021 :

📍 *Le Villard, les Bottières, Côtes Nussy, Les Voutes*



Septembre 2021 :

📍 *La Minière*



L'ensemble des membres de l'équipe municipale remercie les habitants pour leur participation et invite la population à assister aux futures réunions.

RÉUNIONS PUBLIQUES :

Mai 2021 :

📍 *Rochebrune-Plan la Tour-Chef-Lieu*

➤ **Présentation du projet du raccordement au réseau Collectif**



➤ **Projet de lotissement de Plan la Tour : réunion avec les riverains**



LA BIBLIOTHÈQUE DES HURTIÈRES : vous accueille toute l'année !

« Chacune de nos lectures laisse une graine qui germe ».

Jules RENARD



En 2021, Rolande HEINTZ a quitté notre équipe de bénévoles, après avoir œuvré de longues années au sein de la bibliothèque. Rolande s'est occupée, plus particulièrement, des élèves de l'école de Saint-Alban-d'Hurtières en organisant les portages des livres et les lectures toutes les semaines.

Nous la remercions vivement pour son engagement.

Le départ de Louise AMBROSIONI date de 2 ans déjà. Adorée des enfants, appréciée de nous toutes, à l'occasion de son départ dans le sud-ouest, nous lui souhaitons une douce vie auprès de ses enfants.

Nous restons 7 bénévoles passionnées pour assurer la gestion et le fonctionnement de la bibliothèque

- > Chantal Blanchet-Fauléau
- > Janine Chabanne
- > Arlette Chouquer
- > Christine Henry-Baudy
- > Danièle Kédrina
- > Françoise Pasquet
- > Eliane Villard



◀ Nos derniers
achats de
documents
pour adultes

L'opération « 1^{ères} Pages » nous tient à cœur depuis de nombreuses années. Elle permet de remettre un livre aux enfants nés ou adoptés l'année précédente.

Il s'agit de la seule animation que nous avons pu mettre en place cette année, en raison des contraintes sanitaires. Elle a eu lieu le samedi 25 septembre dans nos locaux.

Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent une belle année 2022.

Rédaction :
les bénévoles de la bibliothèque des Hurtières



CÉRÉMONIE DU 14 MARS

Article publié sur Facebook par Monsieur Thévenet
Conseiller Départemental :



Olivier Thevenet

Hier à 13:15 · 🌐

Ce matin à St Georges d'Hurtières, traditionnelle cérémonie du plan du Bourg en petit comité. Ensemble, nous témoignons de notre volonté de faire vivre la mémoire, de faire perdurer le souvenir et de transmettre l'histoire des événements aux jeunes générations.



1

CORVÉE DU 03 JUILLET : NETTOYAGE DU SITE DU PLAN DU BOURG ET DE LA CHAPELLE À RAMPEAU

L'ensemble de l'équipe municipale remercie les bénévoles pour leur participation :

Enzo VARD, Jean-Pierre VOLLE, Jordan PASCUAL, Denis DUIRUISSEAUX, Patrick ROBIN, Thierry Pascal, Patrick PASCUAL, Daniel BOUVIER, Hervé LEONARD, Raymond PERNET, André BRUNET.



CÉRÉMONIE DU 29 AOÛT 2021



Crédit Photo : Monsieur Raphaël SANDRAZ, journaliste.

La commémoration de la Libération et de l'incendie de Saint-Georges-d'Hurtières des 26 et 27 août 1944 s'est déroulée le dimanche 29 août, avec le dépôt de gerbe place du souvenir.

Une occasion également pour la municipalité d'exposer à la population, à Monsieur GENON Hervé, Président de la Communauté de communes et à Monsieur POVEDA Kevin, Sous-Préfet de Saint-Jean-de-Maurienne les projets communaux.





Crédit Photo : Monsieur Raphaël SANDRAZ, journaliste.

A cette occasion, les élus ont souhaité inaugurer le local de stockage et présenter la première tranche des travaux de la Chapelle à Rampeau. Un clin d'œil à également été fait aux artisans locaux et aux assistantes maternelles. Un moment très apprécié par tous, un bel échange entre élus, habitants et acteurs économiques.



◀ *De Gauche à droite :*

*Monsieur Hervé GENON, président de la
Communauté de commune Porte de Maurienne,*

Monsieur Kévin PODEVA, Sous-Préfet,

*Monsieur Olivier THEVENET, Conseiller
Départemental*

Madame Joselyne BOLLON ; 3^{ème} adjointe au Maire

Monsieur André BRUNET, Maire

Monsieur Thierry PASCAL, 1^{er} adjoint au Maire.

Crédit Photo : Monsieur Raphaël SANDRAZ, journaliste.



Crédit Photo : Jordan PASCUAL

Nos remerciements à Messieurs :

Yannick GERBAUD,

Jonathan SEMILLON,

Jordan PASCUAL

Grégory SEMILLON,

Monsieur Patrick ROBIN

Kévin SEMILLON

pour la fabrication des pizzas et pour la cuisson des diots.





LES SCOUTS DE RETOUR AU PAYS DES HURTIÈRES

Tout comme en 2020, la Commune de Saint-Georges-d'Hurtières, a accueilli du 12 au 30 juillet, non pas un mais deux Groupes de Scouts et Guides de France. Trente-six jeunes avec leur maîtrise de sept chefs :

📍 *Marseille (Le Redon-13) :*

Pionniers (garçons) et Caravelles (filles), de 14-17 ans, en chemise rouge, expérimentés et implantés au Plan Dessus ;

📍 *Saint-Quentin-en-Yvelines (78) :*

Scouts (garçons) et Guides (filles), de 11-14 ans, en chemise bleue, installés au Plan du Bourg, toujours prêts pour inaugurer le nouveau barbecue communal.

La Tour du Pichet a servi de base logistique pour leurs ravitaillements, courriers, réfrigérateur, les recharges des inévitables téléphones portables, les indispensables contacts locaux et la découverte du Pays des Hurtières.



Quand on arrive de grandes villes, le premier surpris fut le chauffeur de l'autocar qui a dû faire marche arrière sur la route du Plan Dessus. Il n'allait pas jusqu'au lieu de camp ! Les Chefs également ont vite découvert qu'ils étaient repérés ; les excès de vitesse c'est aussi valable sur les petites routes de montagne.

Raymond a volontiers joué les «Taxis-Djouge» pour trimbaler les équipements à la grande joie des Caravelles.

Et comme il n'y a pas de bois en Savoie, on en amène !





Cette année, «l'aire de jeux» s'est étendue à tout le massif des Hurtières, avec l'accord des Maires de de Saint-Alban-d'Hurtières, de Saint-Pierre-de-Belleville et de Montgilbert pour les bivouacs nocturnes. Mais ils et elles ont bien campé sous tentes et avec l'eau des bassins en guise de douche. Et la montagne ce n'est pas plat, et ce n'est pas la ville !

La découverte des Hurtières, sa forêt, ses paysages, de Belleville au Yourtes du Pontet, du Creux du Loup à Montgilbert, Rochebrune ou le Petit Cucheron, le Site Minier et les Abérus, et bien sûr le Plan d'eau : quoi de mieux pour apprendre à s'orienter !

L'apprentissage fut parfois compliqué et des «récupérations», parfois tardives voir nocturnes, de certaines équipes se sont invitées à l'Aventure des huit treks d'explorations avec tous une nuit de bivouac.

Comme dans Astérix, chez les Scouts, c'est autour du «Feu de Camp» que nous avons été conviés pour le traditionnel «Repas Trappeur» et dire ce n'est qu'un «Au revoir !»

à nos Jeunes Ambassadeurs.

Tim, déguisé en vache Milka, c'est fait un plaisir de cuisiner les redoutables «bananes au chocolat» cuites au feu de bois.

*Article Hervé LÉONARD
crédits photos HLD 2021*





LE GROUPEMENT DES SYLVICULTEURS DES HURTIÈRES

Le Groupement des Sylviculteurs des Hurtières est l'association des propriétaires forestiers des Hurtières. Nous aidons nos adhérents à développer leur connaissance de la forêt et nous partageons notre expertise et nos conseils. Notre but est d'inciter les propriétaires forestiers à améliorer la gestion de leurs forêts.

Nous avons 3 objectifs :

- › Améliorer la gestion forestière
- › Aider nos adhérents à agir dans leurs forêts
- › Développer le réseau des propriétaires forestiers sur le territoire

Pour nos adhérents, nous proposons différentes prestations :

- › Conseils avec les techniciens professionnels

Avec les conseils des techniciens professionnels de la chambre d'agriculture et de Coforêt, nos adhérents bénéficient de visite de parcelles (pour connaître leurs limites et effectuer un diagnostic), d'aide pour les démarches et la commercialisation de leur bois, pour acheter, vendre ou échanger des parcelles, etc.

- › Assurance responsabilité civile de leurs forêts

Savez-vous que les parcelles de forêt qui sont situées en dehors du terrain de votre domicile ne sont pas assurées ? Nous proposons à nos adhérents une assurance responsabilité civile pour leurs forêts.

- › Scie mobile

Cette scie se déplace sur votre parcelle pour façonner sur place vos planches, bardeaux, poutres, etc. Une belle occasion de prévoir vos aménagements avec vos propres bois !



L'association organise la FÊTE DE LA FORÊT qui aura lieu cette année le weekend de la Pentecôte

De nombreuses activités sont prévues :

Animations, contes et jeux pour toute la famille, circuit autonome pédagogique dans la forêt du château ;

Stands et expositions (bonzaï, voitures anciennes), démonstrations (bucheronnage, matériel forestier), conférences (le changement climatique et la forêt), projection de diaporama ; Repas

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet

<https://www.sylviculteurs-hurtieres.fr/>

ou contactez notre président

Fernand Anselme au 06 33 90 99 80

ou fernand.anselme@gmail.com



08 Les Associations Communales

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

ACCA : Les Chasseurs	Monsieur Grégory Sémillon	06 72 24 75 42	semillon.gregory@gmail.com
Amis du Four à Pain	Madame Roselyne BRUNET	06 32 67 49 87	patrick.pascual@free.fr
Anciens Combattants	Monsieur Hervé LEONARD	06 21 04 49 49	anciens.combattants.sgh@gmail.com
Djoudjalinlin	Monsieur David PILLET	06 74 16 47 97	davpillet.dp@gmail.com
Echappée Verte	Monsieur André BRUNET	06 70 56 05 23	echapeeverte@gmail.com
Ecomusée	Monsieur Jean Marc ROMAN Madame Colette BOON	04 79 36 57 87 06 13 91 17 16	ecomusee73220@gmail.com
Eco Camping Le Retour à la Terre	Alexine et Bastien	07.68.61.72.54	alexine.conti@gmail.com
Sou des Ecoles	Monsieur Fabien TEXIER	06 11 99 55 66	soudesecoles@gmail.com

Par leurs initiatives, les associations communales font de notre commune :
une commune vivante, où le bien-être est au rendez-vous !

RETROUVEZ TOUTE L'INFO LOCALE SUR LE BLOG DES HURTIERES !

ABONNEZ-VOUS !

paysdeshurtieres.wordpress.com

Nous avons sollicité les associations pour une parution dans ce journal municipal,
nous vous laissons découvrir leur communiqué.



Les Djoudjalinlins



Une année 2021 encore peu festive... Malheureusement, aucune fête n'a pu avoir lieu cette année à cause de la crise sanitaire.

Malgré la situation, nous avons commencé notre projet de rénovation de la buvette située au terrain de jeu sous la chapelle à Rampeau.

Vous pourrez en profiter lors de notre prochaine manifestation.

Que dire de plus, à part que nous sommes tous très impatients de vous retrouver lors de notre prochaine fête. A très vite !!!



Communiqué rédigé par Monsieur Jordan PASCUAL

ECO-CAMPING Le retour à la Terre

L'éco-camping Le Retour à la Terre se redynamise dès le Printemps prochain. Nous vous accueillons dans le respect de la nature (toilettes sèches, compost...) dans un espace de verdure, avec poules, potager, verger. Les emplacements tente et camping-car sont améliorés pour le confort de tous.

Et pour vous faire profiter au maximum de votre séjour, nous vous proposons des activités Sport et Nature pour partir à la découverte du massif des Hurtières. Location de vélos (électriques et classiques), randonnées accompagnées à pied et de nombreuses activités montagne...

Bastien développe en parallèle son activité de mécanicien vélo (son métier depuis plus de 15 ans) avec une spécialité dans la réparation des moteurs électriques.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.



Alexine et Bastien

Le Retour à la Terre

07.68.61.72.54

*Communiqué rédigé par Madame Alexine CONTI
et Monsieur Bastien CHENEREAU*



Amis du Four à Pain

Saint-Georges-d'Hurtières

L'année 2020 a été une année blanche. Redémarrage en douceur en 2021 avec une vente en soirée le 31 juillet. Les bénévoles des Amis du Four à pain ont pu à nouveau monter leur savoir-faire en cuisant 4 fournées de pain et 20kg de bugnes. Un instant de convivialité qui a permis le temps d'une soirée de retrouver une ambiance de joie et de bonne humeur.

Il avait aussi été décidé de construire une petite extension au four à pain de la Chapelle à Rampeau pour permettre de ranger le matériel du four et ce fut chose faite au mois d'août.

Un grand merci à Raymond, Louis, Jean-Pierre qui ont donné beaucoup de leur temps pour concrétiser cette construction.

*Communiqué rédigé
par Madame Roselyne BRUNET*



Nourrir le corps et surtout l'esprit



Les bugnes confectionnées sur place par les fidèles et minutieuses cuisinières ont ragailardi des dizaines de dégustateurs venus de tout le massif des Hurtières.

Les Amis du Four à Pain ont nourri le corps et l'esprit samedi 31 juillet au soir, à l'occasion d'une vente des 130 pains qu'ils avaient confectionnés au bénéfice de deux fournées organisées dans chacun des fours à bois de La Chapelle à Rampeau et du hameau du Resposet. Et comme pour chaque opération du genre, les connaisseurs n'ont surtout pas manqué l'événement gourmand, agrémenté qui plus est d'une bonne vingtaine de kilos de bugnes préparées in situ. Accueillis sous les toiles du

grand chapiteau du champ de foire, non loin du local technique achevé voilà quelques semaines et dont l'inauguration est programmée au 29 août, les bénévoles ont assuré ! Service, fabrication, vente et sourire. La recette avait vraiment du bon en pleine paranoïa ter repetita "no Covid". Là, attablés, les amis avaient le temps, celui de vivre tout simplement, même du haut de leurs 90 ans pour les doyens du moment. Belle réussite donc pour cette fin de journée appréciée.

R.S

*Article de presse :
Raphael SANDRAZ, La Maurienne,
le 05 août 2021*

Le Sou des Ecoles des Hurtières



Le Sou des Ecoles des Hurtières est une association de parents d'élèves bénévoles, dont le but est de réunir les fonds nécessaires à la réalisation des projets scolaires des enseignantes du Regroupement Pédagogique Intercommunal des Hurtières, projets qui ne pourraient voir le jour sans la contribution financière de l'association (sorties scolaires, intervenants dans les classes, voyages scolaires ...)



L'année dernière, grâce au financement du Sou, les enfants de la classe de maternelle – CP ont pu participer à un cycle d'arts du cirque de 8 séances, faites à l'école, et visiter l'Espace Alu à Saint-Michel de Maurienne.



Les enfants de CE1-CE2 ont pu participer à un atelier de pyrogravure à l'école, ainsi qu'à 3 séances d'équitation au centre équestre de Sainte-Marie de Cuines.



Les enfants de la classe de CP-CM1-CM2 ont pu passer 2 journées à la Toussuire avec diverses activités : randonnées en raquettes, découverte du tir à la carabine laser utilisée en biathlon, sécurité en montagne (les avalanches et manipulation DVA).

Ils ont aussi visité la ferme Reincah à la Motte-Servolex, et assisté à la fabrication du fromage. Les enfants des deux classes élémentaires ont passé une journée près du lac des Hurtières, accompagnés de deux animateurs de Montagnes Nature et Hommes, avec jeux de piste et observations de la nature. Et enfin, ces mêmes enfants ont passé une journée à Criq'Parc, près d'Annecy.

Les projets des enseignantes du RPI pour cette nouvelle année scolaire ne sont à ce jour pas encore connus, mais les membres du Sou des Ecoles seront cette année encore heureux de les aider à les mener à bien, afin que les enfants, petits et grands, fassent de nouvelles découvertes et partagent de beaux moments, à l'école et un peu plus loin !

*Communiqué rédigé
par Madame Marie DUROZARD*





Eco Musée du Pays des Hurtières

Comme toutes les associations, l'écomusée a souffert des confinements à répétition et des replis sur soi qu'ils induisent. L'ensemble de ses activités publiques a été annulé, à l'exception du pique-nique qui a remplacé la fête du cidre en 2020 au grand plaisir des participants heureux de se retrouver.

Le passe-sanitaire, en nous contraignant à trier les participants à nos activités, aboutit au même résultat pour 2021.

A la veille du 30^{ème} anniversaire de sa création, c'est sans doute le moment de réfléchir à la place originale qu'occupe notre association dans le village.

L'écomusée est une association ouverte à toutes et tous, sans restriction d'âge, de lieu d'habitation, ou de centre d'intérêt. Il s'est donné pour buts de faire vivre la mémoire des Hurtières, de favoriser les rencontres entre ses habitants, et de contribuer à créer une vie culturelle locale. Il soutient le Grand Filon et se réjouit de la nouvelle scénographie installée cette année. L'ensemble de ces activités ouvertes à tous s'est toujours fait en plein accord avec la municipalité et il compte bien continuer dans cette voie.

Il est normal qu'en 30 années, les choses aient changé. A sa place, l'écomusée y a contribué. Il faut s'y adapter et nous voulons le faire, comme d'habitude, avec tous. Nous invitons donc l'ensemble des habitants des Hurtières à exprimer leurs souhaits pour nos villages et notre association.



Quelques images du pique-nique du 11 octobre 2020

*Communiqué rédigé
par Monsieur Jean-Marc ROMAN*



L'Amicale des Anciens Combattants

de Saint-Georges-d'Hurtières.

anciens.combattants.sgh.73220@gmail.com

Le combat des Anciens Combattants, est celui de la MÉMOIRE :

VEILLER, TÉMOIGNER, TRANSMETTRE, APPRENDRE.

Ce 14 mars 2021, à Saint-Georges-d'Hurtières, lors de la cérémonie commémorative du Massacre du Plan du Bourg le 14 mars 1944, M. Hervé LÉONARD, Président de l'Amicale des Anciens Combattants de la commune, évoquait l'appel téléphonique inattendu reçu la veille de M. Gérard GENSINGER, neveu de Georges l'un des Maquisards martyrs des Troupes nazies.



Nous apprenons ainsi que Georges est le cinquième enfant d'une famille qui s'est installée en Moselle au cours du XIX^{ème} siècle.

La Moselle, département annexée, est partagée à l'époque entre les «Malgré Nous», et la Résistance historique à l'Allemand.

La famille paternelle de Georges, originaire d'Allemagne, était venue s'installer en Moselle, avant la Guerre de 1870. La famille obtient la qualité de Français, après la Première Guerre mondiale, le 23 février 1921.



Georges GENSINGER, né le 30 janvier 1923 à Amnéville (Moselle 57360), exerce à 16 ans la profession de machiniste. Il fait partie des «Insoumis», réfractaires à l'incorporation de force dans l'armée allemande pour le Reichsarbeitsdienst (RAD ou «Service du travail du IIIème Reich»).

Il s'enfuit, passe la frontière Lorraine et la Ligne de Démarcation, rejoint Toulon où il s'engage «pour 4 ans au titre du 21ème Régiment d'Infanterie Coloniale à compter du 28 mars 1942». Il est mis en permission le 29 novembre 1942 après le passage de la Ligne de démarcation par les troupes allemandes. Il est placé en congé d'armistice le 1er mars 1943.

Son parcours n'a pu être reconstitué, mais légende ou réalité, il aurait participé dans la clandestinité aux actions de Résistance à Marseille.



M. Gérard GENSINGER et Chantal, son épouse, viennent de séjourner dans le village, une trentaine d'années après une première venue. Gérard a aussi apporté ses archives familiales. Les très précieux documents familiaux originaux ont été numérisés par l'Amicale des A.C.



En Savoie les seuls renseignements recoupés que nous avons sur Georges étaient qu'il faisait vraisemblablement partie à l'automne 1943 du camp A.S. (Armée Secrète) « Colonel Dumont », basé aux Aigues Rousses dans les alpages de Saint-Sorlin-d'Arves. À la fin de l'année 1943, il appartenait avec certitude au groupe F.T.P. Henri Barbusse installé à Saint- Rémy-de-Maurienne.

Nous le retrouvons par ses états de service qui mentionnent qu'il «a servi dans les FFI – Cie FTFP 92/06, département de la Savoie du 15 février 1944 au 14 mars 1944». Le Maquis ignorait le véritable nom de Georges, ainsi que son nom d'emprunt Georges GALLET, mais tous l'appelaient «Le Lorrain». Dans de nombreux ouvrages, il apparaît sous le nom erroné de HUNSIGER. Déclaré «Mort pour la France» le 7 novembre 1947, décoré de la Médaille Militaire à titre posthume avec attribution de la Croix de guerre avec palmes.

Après identification, ses cendres sont rapatriées, en octobre 1949, à Pierrevillers (57120 à 15 km de Metz). Son nom ne figure pas sur le Monument aux Morts de cette commune. Par contre il est inscrit dans le marbre de la Stèle du Plan du Bourg et sur le Monument aux Morts de Saint-Georges-d'Hurtières.

Rencontres conviviales et touristiques, pour Gérard et Chantal, mais aussi faites d'échanges, de découvertes et de Mémoire. Accueillis par les A.C., les Maires (André BRUNET et Alain BOUVIER) et les Élus communaux une «petite page» est venue cette année compléter l'Histoire du Plan du Bourg avec le dépôt d'une coupe fleurie au pied de la Stèle. N'OUBLIONS PAS.

A.C. ou sympathisant rejoignez-nous

Diaporama Plan du Bourg disponible sur simple demande

Article Hervé LEONARD – Président de l'AACSGH



*Photos : Georges GENSINGER («Commémoration» ruban tricolore et «Obsèques») photos libres de droits.
Autres photos : ACSGH et HLD*



Monsieur Michel DUFRENEY

Au cours de vos promenades, vous contemplez les paysages, des magnifiques vues, vous portez également une attention particulière au passé du village à travers les photographies affichées dans la commune.

A votre arrivée au Chef-Lieu, bien souvent vous apercevez une silhouette vêtue d'une chemise, béret sur la tête et outils de jardinier à la main... Il s'agit de Monsieur Dufreney Michel.

Au cours d'un magnifique échange, Monsieur DUFRENEY, nous a confié des souvenirs d'enfance... Le travail dans les champs a bercé son enfance, mais également la guerre.... Des souvenirs inoubliables...

Agé de 10 ans, Michel regardait passer les troupes militaires à cheval devant son habitation... Plus d'une cinquantaine de militaires avaient dressé leur campement à la Chapelle à Rampeau.

C'est alors qu'en 1940, un sous-officier de l'armée qui avait pour mission de réquisitionner dans la vallée de la Maurienne chevaux et fourrage fit une étape à Saint-Georges-d'Hurtières*. Malheureusement, son cheval trouva la mort au niveau de la Chapelle à Rampeau. L'animal devait être dissimulé rapidement. Les habitants, dont le Papa de Michel, ont été réquisitionnés pour enterrer le cheval à côté de l'église. Michel, à la fois acteur et spectateur, se souvient que « les pattes du cheval avaient été coupées afin d'enlever le matricule gravé au fer forgé ».

Quelques années plus tard, Monsieur DUFRENEY apprenait que le sous-officier rencontré allait faire parler de lui car il s'agissait de Monsieur l'ABBÉ PIERRE !

Fin août 1944, âgé alors de 14 ans, Michel, sa famille et les vaches ont fui le village, direction le Pontet. Après une semaine d'exil, de retour à Saint-Georges-d'Hurtières, ils ont vu que le village avait été dévasté.

Plus de maison, une grange en partie détruite... Un voisin abattu par un obus de mortier... Des corps sans vie rapatriés au centre du village, des cercueils déposés aux abords de la route par les Américains afin d'offrir aux victimes un minimum de dignité...



*Monsieur Michel DUFRENEY
avec son épouse Juliette*

La guerre se termine, c'est enfin la période de la reconstruction avec un ensemble d'initiatives visant à réparer ses conséquences désastreuses sur le plan urbanistique et architectural. La grange fut en partie reconstruite et accueille désormais la famille. Une reconstruction nécessaire à ce niveau, mêlée à un souvenir horrible du traitement infligé à certaines femmes de la commune et des communes voisines. Des dames accusées, à tort ou à raison, de collaboration avec l'occupant allemand emmenées à Aiguebelle, Place du Champ de foire afin d'être tondues et humiliées à la vue de tout le monde.

En 1950, direction pour 18 mois de service militaire en Autriche. Selon Monsieur Michel DUFRENEY, « c'était bien plus calme » !!! Une enfance et adolescence bercées par les détonations de missiles.

De retour à Saint-Georges-d'Hurtières, il entama une vie bien chargée entre famille, travail à l'usine de la Pouille et travaux des champs ; avec des moments de répit lors de promenades en famille aux sommets des montagnes avoisinantes. Merci à vous qui avez pris le temps de lire cet article, qui relate une page d'histoire de notre village.

Pour tous ceux qui ont pris le temps de lire cet article, nous croisons chaque semaine Monsieur Michel DUFRENEY au chef-lieu. Dorénavant, quand vous regarderez les photographies de l'ancien Saint-Georges-d'Hurtières; pensez à lui et à son vécu.

**source : le combat de l'abbé Pierre, livre de Denis LEFEVRE*

*Reportage réalisé en septembre 2021
par J. MARTINI, Secrétaire de Mairie.*

Messieurs Georges et Bernard BUET Les derniers vigneronns des Hurtières

Enfants, ils ont connu la commune alors qu'elle était encore très viticole : il y avait environ trois à quatre hectares de vigne. Les familles avaient des vignobles sur les terrains impropres à la culture ou à l'élevage, souvent à cause de la forte pente. Elles faisaient du vin pour leur consommation personnelle. Il est vrai qu'à l'époque, le vin était la boisson du quotidien et qu'il était moins cher de le faire soi-même que de l'acheter. Les lieux-dits de Joutier, Côte-Nessy et Bressens étaient couverts de vignobles, car ce sont les pentes les mieux orientées pour la culture des treilles.

Petit à petit, les vignes ont été délaissées et la forêt a gagné les terrains. Aujourd'hui, il reste deux zones de vigne dans le village. L'une d'elles est située au lieu-dit du Château, en contre-haut de la route de la Combe. C'est ici que Georges et Bernard Buet exploitent une parcelle d'environ 1000 m² en tout, composée des vignes d'une voisine (avec des cépages de Merlot et de Gamay) et de celles de leur famille. Ils nous racontent l'histoire de cette vigne.

Le terrain étant rocailleux, leur père, Narcisse Buet, a taillé le sol au burin, pour y poser des bâtons de dynamite agricole, afin de le rendre cultivable. Il avait fallu demander une autorisation spéciale à la préfecture, et c'est la gendarmerie qui était habilitée à livrer l'explosif. Une fois la dynamite en place, il fallait se cacher sous les grands châtaigniers à côté, pour s'éloigner des détonations. Pour constituer un sol cultivable, il était nécessaire de déverser des tombereaux de terre, avant de pouvoir planter quoi que ce soit. Par la suite, la construction de la route de la Combe avait permis de verser plus de terre sur le terrain et enfin, de planter les ceps.

Aujourd'hui, une soixantaine d'années plus tard, Georges et Bernard Buet rendent hommage au travail des anciens en continuant à faire vivre le patrimoine viticole : la vigne est encore là et elle est encore entretenue et récoltée. C'est une culture qui demande beaucoup de présence et de travail.



Georges et Bernard Buet sont les deux derniers viticulteurs du plateau des Hurtières.

Entre les 500 piquets en bois à façonner et à planter, la taille, les sessions de débroussaillage entre les ceps, la pose des filets de protection contre les oiseaux et des fils électriques contre les sangliers, les chevreuils et les blaireaux une fois que le raisin mûrit et tous les travaux à effectuer, la vigne demande beaucoup de main-d'œuvre. Pour cette raison, d'après Georges et Bernard, dès que l'un des deux frères arrêtera, ces treilles ne seront plus cultivées.

Ce récit vous a peut-être mis l'eau à la bouche ? Inutile de chercher le vin de Saint-Georges, il est réservé à la consommation familiale uniquement. S'il n'y a plus de vigneronns professionnels à St-Georges-d'Hurtières, une nouvelle exploitation viticole s'est installée à proximité, à Aiton.

*Reportage réalisé
par Madame Delphine Bertaux, la Messagère.*



Association d'Animation du Canton d'Aiguebelle



Depuis 1985, avec les habitants, les partenaires et les élus locaux, l'AACA contribue au dynamisme du territoire Porte de Maurienne !

**Pour les 0-3 ans et leurs parents :**

- Un lieu d'accueil itinérant enfants/parents (« La Roul'Hotte ») les mardi matin et jeudi matin (Aiguebelle, Aiton, St Georges et Epierre)

Pour les enfants et les jeunes :

- Un accueil de loisirs les mercredi et vacances pour les 4-17 ans
- Des animations et projets pour les 12-25 ans tout au long de l'année (salle des jeunes)

Pour les familles :

- Des actions très variées : sorties, visites, discussions autour de la parentalité, etc.

Pour les + de 60 ans :

- De multiples activités : ateliers artistiques, conférences, visites, etc.
- Une salle mise à disposition le lundi après-midi (jeux de société)

**Pour tous :**

- Une antenne France Services (accompagnement aux démarches administratives, aide à la recherche d'emploi et de formation, ordinateurs en accès libre)
- Des cours de français
- Des cours d'informatique pour tous niveaux
- Du cinéma, des spectacles et des sorties culturelles
- Un groupe marche
- Des services pour les associations : prêt de matériel, accompagnement, formations

**Des partenaires à votre écoute sur rdv :**

- Mission Locale Jeunes (16-25 ans) (tel : 04 79 64 41 02)
- Conseillère économie, sociale et familiale de la CAF
- Point Info écoute familles (Tel : 04 79 62 61 18)
- Association Aider (formation pour adultes)

**On vous attend ! Vous pouvez nous rejoindre :**

- En participant à nos activités
- En adhérant
- En devenant bénévole sur des activités ponctuelles
- En intégrant notre Conseil d'administration

L'AACA vous accueille dans le bâtiment Le Cairn, Parc Rochette à Aiguebelle/Val d'Arc :

- Sans rdv : lundi : 13h30-17h30,
- Mardi : 9h-12h,
- Mercredi : 9h-12h et 13h30-17h30,
- Jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30
- Vendredi : 9h-12h

Sur rdv (démarches administratives ou recherche d'emploi) :

- Mercredi : 9h-12h
- Jeudi : 14h-17h

Tél. : 04 79 36 37 27 • ecrire@acaiguebelle.com
www.aacaiguebelle.com



AACA Centre Socioculturel, c'est aussi la France services Porte de Maurienne !

Ouvert du Lundi au Vendredi, **l'AACA peut vous aider dans vos démarches administratives.**

Des RDVS sont possibles le mercredi 9h/12h et le jeudi 13h30/17h30.

Nous sommes situés dans le parc Rochette, Allée du Château, Bâtiment le CAIRN à Val d'Arc-Aiguebelle.

Contact : 04.79.36.37.27

aiguebelle@france-services.gouv.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30/17h30

Mardi : 9h/12h

Mercredi et Jeudi : 9h/12h et 13h30/17h30

Vendredi : 9h/12h

Nous pouvons vous aider dans toutes les démarches administratives en ligne. Nos partenaires sont :



Agence nationale des titres sécurisés



Gratuit et ouvert à tous. On ne fait pas à votre place, mais on vous accompagne !

Démarches Administratives

Un accompagnement pour des questions relatives à l'emploi, la formation, le logement, les aides au départ en vacances, etc.

Accueil, information, orientation
Une information sur les démarches administratives

Aide à l'utilisation des services et des outils numériques
Des postes informatiques avec accès gratuit à internet sont mis à disposition pour effectuer vos démarches en ligne. Vous souhaitez vous former ? Venez vous renseigner sur nos ateliers informatiques.

Mise en relation
Une mise en relation avec nos partenaires. (Voir au des)

Permanences partenaires
RDV à prendre directement avec AIDER, Conseillère en économie sociale et familiale de la CAF, Mission locale jeune, Point Ecoute Famille

Point relais Caf

Un point relais pour vous accompagner dans vos démarches avec la CAF

Nos missions

Vous informer sur les prestations
Vous aider à :

- Consulter votre compte sur www.caf.fr
- Effectuer vos démarches en ligne : déclarer un changement de situation, faire une demande d'aide au logement, déclarer vos ressources trimestrielles, etc.

Vous mettre en relation, si besoin, avec un conseiller de la CAF sur RDV.
« Visio contact » (webcam) les lundi et mercredi de 13h30 à 16h30.

Je pense à apporter

- Mon n° d'allocationnaire (figurant sur le courrier CAF)
- Mon code confidentiel CAF
- Mes 3 derniers bulletins de salaire
- Mon dernier avis d'imposition

Francis / Langues étrangères

Des ateliers de soutien en français écrit et oral, animés par des bénévoles, pour apprendre le français ou simplement être plus à l'aise à l'écrit.

Emploi Formation

Un lieu ressource de proximité pour toutes vos démarches vers l'emploi et la formation

Nos missions

Vous accueillir dans un lieu convivial
Vous guider au sein du réseau des professionnels pour l'emploi
Créer pour et avec vous des réponses adaptées à vos besoins face à la recherche d'emploi

Vos démarches vers l'emploi :

- Consultation des offres Pôle Emploi
- Accès internet, téléphone, photocopieuse, imprimante et scanner

Sur RDV :

- Aide à la rédaction de CV et lettres de motivations
- Conseils individualisés
- Informations sur les entreprises locales, les métiers et les formations

Je pense à apporter

POUR LE DOSSIER PÔLE EMPLOI

- Mon numéro d'identifiant
- Mon mot de passe
- Mon CV (si j'en ai déjà un, en version papier ou numérique)

Info mobilité

- Une information sur les services proposés par Wimoov: mise à disposition de voitures, de scooter ou de vélos électriques, transport à la demande
- Une information sur la carte SNCF Illico Solidaire

Avec le soutien de :





**MON
LOGEMENT**

LYON-TURIN
2000 salariés à loger,
on a tous à y gagner !



JUSQU'À
80%
DE SUBVENTIONS!

PROPRIÉTAIRE EN MAURIENNE: DES AIDES EXCEPTIONNELLES POUR RÉNOVER ET LOUER VOTRE LOGEMENT!

La vallée de la Maurienne accueille les salariés du chantier Lyon-Turin avec une volonté forte: privilégier leur hébergement au sein de logements privés actuellement vacants sur le territoire.

Vous êtes propriétaires de logements disponibles ? Saisissez l'opportunité de les rénover pour les mettre en location grâce à un dispositif exceptionnel!



Dès maintenant, bénéficiez d'aides financières et d'un accompagnement pour:

- > Engager la rénovation énergétique de votre logement
- > Faciliter et sécuriser sa mise en location
- > Trouver un locataire salarié du Lyon-Turin

Rendez-vous à la Maison de l'habitat pour exposer votre projet et trouver la solution la plus adaptée à votre situation.

Place Fodéré (au-dessus de La Poste),
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
04 79 83 55 30 - maisonhabitat@3cma73.com



DÉMARCHE
**GRAND
CHANTIER**
LYON-TURIN

Une initiative portée par



et mise en œuvre par



**Vous
souhaitez
réaliser
des travaux
d'isolation,
de chauffage,
de ventilation
et faire des
économies
d'énergies ?**

Contactez le service "FAIRE" Savoie


04 56 11 99 00

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le jeudi matin

ou sur **info@faire73.fr**



Les restaurants et les hébergements





	LES RESTAURATEURS	AUBERGE DES HURTIERES	04 79 36 10 19
	LES RESTAURATEURS	SANTI PIZZA	07 49 40 41 53
	GITES ET CHAMBRES D'HOTES	LA LECHERE (10-12 personnes)	Hameau de la Léchère 06 08 23 34 65
	GITES ET CHAMBRES D'HOTES	LES GENTIANES ET L'EDELWEISS (4 et 6 personnes)	Hameau de la Bresse 06 32 67 49 87
	GITES ET CHAMBRES D'HOTES	LA BRESSE (24 personnes)	Hameau de la Bresse 06 32 67 49 87
	GITES ET CHAMBRES D'HOTES	LE FOUR A PAIN (2 + 1 personne)	Hameau du Bauchez Dessous 06 16 79 21 17 / 04 79 25 01 56
	GITES ET CHAMBRES D'HOTES	CHEZ SANTI (6 personnes)	Hameau de la Bresse 06 81 86 47 02
	GITES ET CHAMBRES D'HOTES	LA BUTTARDIERE (B&B) (7+2personnes)	Hameau du Bauchez Dessous 06 16 79 21 17 / 04 79 25 01 56
	GITES ET CHAMBRES D'HOTES	LE BESSAY (5 personnes)	04 79 36 22 48
	GITES COMMUNAUX	GITE DE ROCHEBRUNE	Chef Lieu 06 77 06 70 88
	GITES COMMUNAUX	GITE DE LA MINIERE	Hameau de la Minière 06 77 06 70 88
	CAMPINGS	LE RETOUR A LA TERRE	Plan de la Croix 06 51 20 11 80

Les assistantes maternelles

	LES ASSISTANTES MATERNELLES	GERBAUD Sandrine	06 45 13 09 06
	LES ASSISTANTES MATERNELLES	PERINEL Sophie	07 77 93 26 77
	LES ASSISTANTES MATERNELLES	ZAMPIN Maureen	06 43 76 87 15



Les Entreprises

	Exploitation Forestière Bois de Chauffage	VEF Monsieur Vincent VILLARD	06 76 75 13 96
	Pension canine / Education / Dressage / Elevage	LES CROCS DE NESSY Mme et Mr MERMIN	06 21 20 29 26
	Menuiserie Int/Ext Moblier de jardin / Signalétique / Commande Numérique	SLP Monsieur Frédéric PASCAL Monsieur Thierry PASCAL	06 24 46 06 62
	Miel et Gelée Royale	MIELLERIE DES HURTIERES Madame et Monsieur PETITJEAN	04 79 71 58 46
	Bois de chauffage, bucheron, paysagiste, location de benne	LECHEVALLIER EXPLOITATION FORESTIERE Monsieur KENZO LECHEVALLIER	07 67 34 42 54
	Travaux intérieurs / extérieurs, peintures, rénovations, aménagements	FOURNIER MULTISERVICES Monsieur Nicolas FOURNIER	06 60 94 05 89
	Vente de miel	Monsieur Jean-Paul CLAPPIER	06 73 52 78 12
	Guide du patrimoine	Madame Laetitia LEONARD	06 17 34 37 32
	Peinture sur tissu	Madame Veronica GUILLOT	04 79 70 49 97
	Menuiserie bois interieure extérieure : escalier, terrasse bois, dressing, cuisine, garde-corps....	VILLARD MENUISERIE AGENCEMENT Monsieur Baptiste VILLARD	06 87 38 47 50
	Chiens de traîneaux	Monsieur Ludovic ARIBAUD Madame Claire WILLEBOIS	07 58 99 61 90
	Accompagnateurs en montagne	Monsieur Guillaume DUVAL	06 11 34 50 08
		Monsieur Gilles HENRY	04 79 36 38 75



12 Informations Pratiques



Maison de la justice et du droit Saint Jean de Maurienne

Rue de la Sous-Préfecture

73 300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Toutes les permanences sont sur rendez-vous :

04.79.56.83.54 du mardi au vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

- **Permanences Avocats** : le 3^{ème} mercredi du mois de 14h à 16h30
- **Permanences Notaires** : le 4^{ème} jeudi des mois de février, avril, juin, septembre et novembre
- **Permanences d'Aide aux victimes** : AVIJ des Savoie - le 1^{er} mercredi du mois pour prendre RDV : 04 79 32 43 14 / 06 40 82 20 94 • Courriel : victimes.avij.albertville@gmail.com
- **Permanences Conciliateurs** : le vendredi matin
- **Permanences ATMP** (Association Tutélaire des Majeurs Protégés) : le 1^{er} jeudi des mois pairs (prendre rendez-vous à l'ATMP au 04.79.31.17.71. - le matin de 8h30 à 12h00)
- **Permanences UDAF** (Union Départementale de l'Aide aux Familles) :
 - Informations sur la médiation familiale : le 1^{er} mardi des mois pairs de 9h à 12h
 - Informations juridiques sur la tutelle et la curatelle : le 1^{er} mardi des mois impairs de 10h à 12h
- **Permanences Le défenseur des droits** : le 2^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h



CARTE D'IDENTITÉ

Depuis le 21 mars 2017, les demandes de carte nationale d'identité (CNI) sont traitées selon les mêmes modalités que pour les demandes de passeports biométriques.

La Mairie n'est donc pas équipée pour les réaliser, prenez RDV avec une des mairies équipées aux alentours :

- **Saint-Pierre-d'Albigny** : 04 79 28 50 23
- **Saint-Jean-de-Maurienne** : 04 79 64 11 44
- **Albertville** : 04 79 10 43 68
- **Montmélian** : 04 79 84 07 31



CARTE GRISE

Depuis 2017, il n'est plus possible d'effectuer les démarches pour la carte grise en Préfecture et Sous-Préfecture.

Afin de réaliser votre demande de certificat d'immatriculation pour votre véhicule (neuf ou occasion), il est à présent nécessaire de passer par l'une de ces deux options :

- Site de l'ANTS (Agence National des Titres Sécurisés) : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Un professionnel de l'automobile agréé par la préfecture : [trouver un garage dans le 73](#)



Mariage

**MALLET Natacha
& PESENTI Jean-Michel**
15 mai 2021

Naissances

De décembre 2020 à octobre 2021

MALTONI Mattia
22 décembre 2020
ANDRE DE BRUYN Elon
25 janvier 2021
LALLEMAND Lucien
08 mars 2021
PESENTI Léandre
11 mai 2021
SECRETAN MARMORAT Emma
26 juin 2021
FAURE Tiana
23 septembre 2021

Décès

De décembre 2020 à mi-nov. 2021

DETRAIT Yves
09 décembre 2020
IAPPINI Henri
25 mai 2021
MASSARD Christiane
09 juillet 2021
BLANC Jean-Pierre
11 juillet 2021
DURUISSEAU Roland
7 septembre 2021
RUAT Raymonde
5 novembre 2021
PITTON Juliette
10 novembre 2021

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	
1										M	O	N	T	A	G	N	E				
2			B					F	I								A				
3			A			T		E	N			V					U	T			
4			L		M	A	U	R	I	E	N	N	E			P		A			
5	P	L	A	N		B				E		L			O		R		L		
6	E		D			A				F	I	L	O	N		L		T		A	
7	N		E	P	I	C	E	A			G				N	E	V	E		U	
8	T							B		F	E	T	E			N				Z	
9	E			C				E		O						T				I	
10				H	U	R	T	I	E	R	E	S			S	A	V	O	I	E	
11				E				L		E			O							R	
12				M			P	L	A	T	E	A	U			C	I	D	R	E	
13	A	R	V	I				E			C		T			O		J			
14				N			L		R		O	P	I	N	E	L		O			
15		S		S			A		A		L		L					U			
16		A					C	O	M	B	E				P	A	R	A	D	I	S
17		P	O	M	M	E	S		P									J			
18		I							E					M	A	I	R	I	E		
19		N		C	H	A	T	E	A	U					R						
20									U					S	C	H	I	S	T	E	



janvier 2022	février	mars	avril	mai	juin
1 S Jour de l'An	1 M Ella	1 M Aubin	1 V Hugues	1 D Fête du Travail	1 M Justin
2 D Epiphanie	2 M Présentation	2 M Charles le B.	2 S Sandrine	2 L Boris	2 J Blandine 22
3 L Geneviève	3 J Blaise	3 J Guénoël 09	3 D Richard	3 M Phil., Jacq.	3 V Kévin
4 M Odilon	4 V Véronique 05	4 V Casimir	4 L Isidore	4 M Sylvain	4 S Clotilde
5 M Edouard	5 S Agathe	5 S Olive	5 M Irène	5 J Judith 18	5 D Pentecôte
6 J Mélaine 01	6 D Gaston	6 D Colette	6 M Marcellin	6 V Prudence	6 L Lundi de pentecôte
7 V Raymond	7 L Eugénie	7 L Félicité	7 J J.-B. de la S. 14	7 S Gisèle	7 M Gilbert
8 S Lucien	8 M Jacqueline	8 M Jean de Dieu	8 V Julie	8 D Victoire 1945	8 M Médard
9 D Alix	9 M Apolline	9 M Françoise	9 S Gautier	9 L Pacôme	9 J Diane 23
10 L Guillaume	10 J Arnaud 06	10 J Vivien 10	10 D Fulbert	10 M Solange	10 V Landry
11 M Pauline	11 V N.-D. Lourdes	11 V Rosine	11 L Stanislas	11 M Estelle	11 S Barnabé
12 M Tatiana	12 S Félix	12 S Justine	12 M Jules	12 J Achille 19	12 D Guy
13 J Yvette 02	13 D Béatrice	13 D Rodrigue	13 M Ida	13 V Rolande	13 L Antoine de P.
14 V Nina	14 L Valentin	14 L Mathilde	14 J Maxime	14 S Mathias	14 M Elisée 0
15 S Rémi	15 M Claude	15 M Louise	15 V Paterne 15	15 D Denise	15 M Germaine
16 D Marcel	16 M Julienne 0	16 M Bénédicte 11	16 S Benoît-Joseph 0	16 L Honoré 0	16 J J.F. Régis 24
17 L Roseline	17 J Alexis 07	17 J Patrice 0	17 D Pâques	17 M Pascal	17 V Hervé
18 M Prisca 0	18 V Bernadette	18 V Cyrille 0	18 L Lundi de Pâques	18 M Éric	18 S Léonce
19 M Marius	19 S Gabin	19 S Joseph	19 M Emma	19 J Yves 20	19 D Romuald
20 J Sébastien 03	20 D Aimée	20 D Herbert	20 M Odette	20 V Bernardin	20 L Silvère
21 V Agnès	21 L Damien	21 L Clémence	21 J Anselme 16	21 S Constantin	21 M Rodolphe
22 S Vincent	22 M Isabelle	22 M Léa	22 V Alexandre	22 D Emile	22 M Alban 25
23 D Barnard	23 M Lazare	23 M Victorien 12	23 S Georges	23 L Didier	23 J Audrey
24 L Fr. de Sales	24 J Modeste 08	24 J Cath. de Suède	24 D Fidèle	24 M Donatien	24 V Jean-Baptiste
25 M Conv. S. Paul	25 V Roméo	25 V Annonciation	25 L Marc	25 M Sophie	25 S Prosper
26 M Paule	26 S Nestor	26 S Larissa	26 M Alida	26 J Ascension	26 D Annelme
27 J Angèle 04	27 D Honorine	27 D Habib	27 M Zita	27 V Augustin 21	27 L Fernand
28 V Th. d'Aquin	28 L Romain	28 L Gontran	28 J Valérie 17	28 S Germain	28 M Irénée 26
29 S Gildas		29 M Gwladys	29 V Cath. de St.	29 D Aymar	29 M Pierre-Paul
30 D Martine		30 M Amédée 13	30 S Robert	30 L Ferdinand	30 J Martial
31 L Marcelle		31 J Benjamin		31 M Visitation	

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 V Thierry	1 L Alphonse	1 J Gilles	1 S Thér. de l'E.	1 M Toussaint	1 J Avent, Florence
2 S Martinien	2 M Julien-Eym.	2 V Ingrid	2 D Léger	2 M Défunct 44	2 V Viviane
3 D Thomas	3 M Lydie 31	3 S Grégoire	3 L Gérard	3 J Hubert	3 S François-Xavier
4 L Florent	4 J Jean-Marie, Vianney	4 D Rosalie	4 M Fr. d'Assise	4 V Charles	4 D Barbara
5 M Antoine	5 V Abel	5 L Raïssa	5 M Fleur 40	5 S Sylvie	5 L Gérard
6 M Mariette 27	6 S Transfiguration	6 M Bertrand	6 J Bruno	6 D Bertille	6 M Nicolas
7 J Raoul	7 D Gaétan	7 M Reine	7 V Serge	7 L Carine	7 M Ambroise 49
8 V Thibault	8 L Dominique	8 J Nativité N.-D. 36	8 S Pélagie	8 M Geoffroy 0	8 J Imm. Conception 0
9 S Amandine	9 M Amour	9 V Alain 36	9 D Denis 0	9 M Théodore 45	9 V Pierre Fourier
10 D Ulrich	10 M Laurent 32	10 S Inès 0	10 L Ghislain	10 J Léon	10 S Romaric
11 L Benoît	11 J Claire 32	11 D Adelphe 0	11 M Firmin	11 V Armistice 1918	11 D Daniel
12 M Olivier 28	12 V Clarisse 0	12 L Apollinaire	12 M Wilfried 41	12 S Christian	12 L Jeanne F.C.
13 M Henri, Joël 0	13 S Hippolyte	13 M Aimé	13 J Géraud	13 D Brice	13 M Lucie
14 J Fête Nationale	14 D Evrard	14 M La Croix	14 V Juste	14 L Sidoine	14 M Odile 50
15 V Donald	15 L Assomption	15 J Roland 37	15 S Thér. d'Avila	15 M Albert	15 J Ninon
16 S ND Mt Carmel	16 M Armel	16 V Edith	16 D Edwige	16 M Marguerite 46	16 V Alice
17 D Charlotte	17 M Hyacinthe 33	17 S Renaud	17 L Baudoin	17 J Elisabeth	17 S Gaël
18 L Frédéric	18 J Hélène	18 D Nadège	18 M Luc	18 V Aude	18 D Gatien
19 M Arsène	19 V Jean-Eudes	19 L Émilie	19 M René 42	19 S Tanguy	19 L Urbain
20 M Marina 29	20 S Bernard	20 M Davy	20 J Adeline	20 D Edmond	20 M Théophile
21 J Victor	21 D Christophe	21 M Matthieu	21 V Céline	21 L Prés. Marie	21 M Pierre Can. 51
22 V Marie-Mad.	22 L Fabrice	22 J Maurice 38	22 S Elodie	22 M Cécile	22 J Fr.-Xavière
23 S Brigitte	23 M Rose de L.	23 V Constant	23 D Jean de C.	23 M Clément 47	23 V Armand
24 D Christine	24 M Barthélemy 34	24 S Thècle	24 L Florentin	24 J Flora 47	24 S Adèle
25 L Jacques	25 J Louis	25 D Hermann	25 M Crépin	25 V Catherine	25 D Noël
26 M Anne, Joach.	26 V Natacha	26 L Côte, Damien	26 M Dimitri 43	26 S Delphine	26 L Etienne
27 M Nathalie	27 S Monique	27 M Vinc. de P.	27 J Emeline	27 D Sévin	27 M Jean
28 J Samson	28 D Augustin	28 M Venceslas	28 V Jude	28 L Jacq. de la M.	28 M Innocents 52
29 V Marthe	29 L Sabine	29 J Michel 39	29 S Narcisse	29 M Saturnin	29 J David
30 S Juliette	30 M Fiacre 35	30 V Jérôme	30 D Bienvenue	30 M André 48	30 V Roger
31 D Ignace de L.	31 M Aristide		31 L Quentin		31 S Sylvestre

ZONE A
Besançon, Bordeaux,
Clermont-Ferrand,
Dijon, Grenoble,
Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B
Aix-Marseille, Amiens, Lille,
Nancy-Metz, Nantes, Nice,
Normandie, Orléans-Tours,
Reims, Rennes, Strasbourg

ZONE C
Clermont, Montpellier,
Paris, Toulouse,
Versailles

Phases de la lune Pleine lune ○ Nouvelle lune ●

Saint-Georges-d'Hurtières

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- Lundi : de 14h00 à 16h00
- Mercredi : de 10h00 à 12h00
- Vendredi : de 15h00 à 18h00

Téléphone : 04 79 36 12 08 • **Fax** : 04 79 36 18 17

www.saintgeorgesdhurtieres.fr

Monsieur le Maire
remercie tous ceux qui ont accepté de se livrer pour les reportages
et interviews et toutes les personnes et les associations
qui ont contribué à la rédaction et à la création
de ce bulletin municipal.

Il remercie tout particulièrement les conseillers municipaux,
qui offrent leur temps et leur énergie pour la collectivité.
Leur contribution est précieuse pour la vie communale.

